

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne
CANADA..... \$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique .. \$8.00
UNION POSTALE..... \$10.00

Édition hebdomadaire
CANADA..... \$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE..... \$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Pour arrêter la contagion

Le comité spécial d'hygiène, chargé de faire enquête sur l'inspection médicale des écoles, vient de rendre public son rapport.

Ce rapport nous paraît contenir des suggestions très pratiques et que le service de santé municipal, dans l'intérêt général de la population, devrait adopter.

L'un des buts, on pourrait dire le but principal, de l'inspection scolaire, c'est d'enrayer la propagation des maladies contagieuses. Tous ceux qui ont des enfants savent avec quelle rapidité sournoise se répandent ces affections qui atteignent surtout les enfants. La contagion est très capricieuse. Il arrive que plusieurs enfants dans la même famille soient atteints. Il arrive aussi qu'un seul enfant soit frappé, ce qui n'empêche pas que les autres soient des porteurs de germes et que leur présence à l'école constitue pour leurs compagnons ou compagnes un danger immédiat. La mère, si elle n'est pas instruite des périls qu'elle fait courir aux autres enfants, de la contagion qu'elle laisse semer et qui parfois ne s'arrête qu'après avoir touché des centaines d'enfants, entraîne la perte de milliers de jours d'assistance scolaire, des frais considérables et souvent des deuils, sera encline à envoyer les frères et sœurs du petit malade, s'ils se portent bien, à l'école. Cela la débarrassera de la charge toujours lourde de la surveillance de petits êtres turbulents et naturellement indociles, mais qui le devient doublement quand elle doit donner ses soins à un malade.

Mais qui l'instruit de son devoir? Qui représentera aux parents la très grave obligation qu'ils ont de s'efforcer par tous les moyens d'éviter le mal? Le médecin? Le médecin, si on l'appelle et s'il l'ose.

D'ordinaire, il ne recule pas devant le premier devoir. Il instruit franchement les parents sur leurs obligations, mais il ne va pas outre. Les règlements d'hygiène, tant provinciaux que municipaux, lui commandent pourtant davantage. Il doit, lui prescrivait-il, dénoncer le cas aux autorités municipales. Cela signifie l'affichage et les ennuis qui en résultent pour la famille.

Quel est le médecin qui a le courage d'accomplir cette besogne pénible mais nécessaire, quand il sait que dix de ses confrères le négligent, quand il sait que la famille, irritée des ennuis que lui apporte sa dénonciation, prendra la résolution ferme d'appeler un collègue, moins soucieux de son devoir et plus soucieux d'éviter des embêtements à ses clients, dans le cas où la rougeole, la scarlatine ou la diphtérie frapperait de nouveau à la porte? Exiger des médecins la dénonciation des maladies contagieuses, c'est nullifier le contrôle des maladies contagieuses, parce qu'il n'y a pas de sanction possible contre ceux qui violent le règlement, tandis que la sanction n'est que trop évidente et trop certaine contre ceux qui l'observent: c'est, dans nombre de cas, sinon dans la majorité des cas, la perte d'un ou plusieurs patients.

Le comité suggère donc très opportunément de délivrer les médecins de cette obligation qu'ils accomplissent très mal, souvent en retard, quand il est trop tard et souvent aussi sans qu'il y ait de leur faute, parce qu'on ne les a pas appelés à temps.

Mais si se garde de supprimer cet utile moyen de combattre la propagation; au contraire, il pourvoit à son fonctionnement efficace. Il ne veut pas charger les infirmières et les médecins inspecteurs, fonctionnaires municipaux qui n'ont rien à craindre dans leur clientèle.

Le plan est bien conçu, facile d'exécution, on voit qu'il a été imaginé par des gens d'expérience comme le sont les médecins qui composent le comité et qui tous pratiquent dans des quartiers populaires. Les principaux ou les supérieurs des institutions sont priés, d'après ce projet, de s'enquérir du motif des absences des écoliers et de signaler les cas de maladies aux infirmières qui sont d'ordinaire en état de dépister une affection contagieuse. Elles signalent à leur tour les cas douteux aux médecins et dès qu'on a trouvé une maladie contagieuse, la municipalité, le service d'hygiène est prévenu par ses propres fonctionnaires; par les infirmières et les médecins aussi, les familles sont renseignées sur les dangers de la contagion, et sur la prophylaxie à suivre. Le médecin de famille une fois appelé au chevet, n'a pas à faire cette odieuse fonction de police. L'en débarrasser et en charger autrui, c'est le seul moyen d'assurer l'efficacité du contrôle des maladies contagieuses.

Le resserrement des rets autour des maladies contagieuses n'ira pas sans soulever des protestations dans le public et peut-être même à la Commission scolaire. Toute police est dure à subir. Mais celle-là est vraiment nécessaire. Et on s'en indignera moins, quand on en sera la victime, en songeant que maintes autres fois la maladie n'aura pas pénétré le foyer, parce que la propagation aura été opportunément arrêtée.

Qu'on songe aussi à la gravité de ces maladies d'apparence trompeuse. Il nous souvent d'avoir entendu, au congrès des services sanitaires tenu à Hull il y a deux ou trois ans, le docteur Edmond Dubé faire part des constatations faites chez les conscrits. Les cardiaques se présentaient chez lui en nombre considérable, anormal même. Il cherchait la cause de la maladie et trouvait, dans la plupart des cas, qu'elle remontait à l'une de ces maladies d'enfance considérées bénignes et négligeables, qu'on avait à peu près oubliées, parce que l'enfant en avait triomphé.

Nous espérons donc que les suggestions du comité d'hygiène qui arrivent à temps, en pleine période des vacances, seront étudiées et appliquées. — si, comme nous n'en doutons pas, on les trouve praticables, — des la rentrée des classes.

Louis DUPIRE.

L'actualité

En voyage

Le 30 juin, les lilas étaient en fleur à Tadoussac et à la Rivière-du-Loup. Jamais ils n'ont paru si beaux à des Montréalais. Au sortir du fleuve de la Mort, après le bar du Saguenay, la douceur inattendue de cette violente et blanche floraison attendrissait le voyageur à Tadoussac, la voyageuse surtout. Après Dante et Milton, de l'Albert Samain, alors vous comprenez, l'oeil qui se fatigue, comme l'esprit, du sublime continu, jouissait de ces fragiles et menues beautés, manifestation d'un printemps tardif.

On sent que c'est un coin tourmenté par la foudre et le vent, mordu sauvagement par l'hiver, et le fugitif rayon estival de juillet et d'août n'en paraît que plus caressant. Le sourire d'un visage ridé et creusé par les pleurs est plus pathétique que les autres.

Ce jour-là, Tadoussac s'était mis en frais de coquetterie. Un soleil, une chaleur, une caresse dans l'air, des feux de lumière sur le fleuve et un crépuscule suave avec ces in-

crochables tons mauves ou roses dont le soleil couchant teignait le mont opposé, à l'embouchure du Saguenay, et, le soir, un clair de lune sur la baie!

Ce cher vieux Tadoussac, à des charmes ignorés de la plupart des touristes qui visitent ces parages. Son antique église, ratatinée, modeste comme une vieille, vieille femme qui récite ses paternôtres et rêve à la mort, évoque son histoire, rappelle les Indiens qui ont sillonné, voici des siècles et des siècles peut-être, dans leurs canots d'écorce, le Saint-Laurent, large comme un bras de mer à cet endroit, et remonté le Saguenay jusqu'aux caps Trinité et d'Éternité et jusqu'à Chicoutimi.

Elle rappelle aussi Cartier, Champlain, les premiers explorateurs, les premiers Français qui ont fait la traite des fourrures et les premiers postes de pêche.

La pêche, on la fait toujours à Tadoussac et les volatiers que nous vîmes étaient comme des papillons blancs posés sur la grande fleur bleue de la rade. Mais les yachts à essence emplissent aussi la rade de leurs pétarades répétitives par les montagnes. Cela a bien dû effrayer le saumon, la première fois, et les Indiens d'autrefois s'étonneraient

de ce bruit et de cette embarrasation qui se meut sans rames.

Le soir grand concert à l'hôtel par les chœurs de Saint-Jean-Baptiste et du Saint-Enfant-Jésus réunis. La société chorale de Saint-Louis-de-France et ses amis constituaient une bonne partie des auditeurs.

Cet établissement cher aux villageois américains, à rarement entendu autant de syllabes françaises dans sa vie: chœurs, parlées, égrenées dans des rires, chuchotées, flûtes en demi-ténor, lancées à pleins poumons, elles résonnèrent à l'envi. Les oreilles de la maison — les murs ont des oreilles — ont dû lui tinter, à la pauvre vieille. Il lui en restera certainement quelque chose et les échos de cette fête distrairont la solitude de son hiver silencieux et vide.

Vous êtes-vous jamais fait raser — au propre s'entend — au son de la musique?

C'est la plus agréable façon de subir le supplice. Les coups de rasoir donnés en mesure ont le charme de coups d'archet. Le patient, pardon, le client, a par moments l'illusion d'être l'instrument d'ouïe sort cette harmonie. Un excursionniste est enchanté de l'expérience.

Ce pauvre homme se lamentait et se croyait condamné à passer le dimanche avec un visage de bûcheron. Pas le moindre figaro à bord et dans le village. Tous les raseurs officiels et officieux se défilent. Les barbiers de village sont d'une timidité exaspérante en face des étrangers. On fond volontiers le touriste, mais pour le raser, jamais de la vie. L'excursionnisme dans un petit village est tout un problème.

Le concert commence. Notre bonhomme écoute en caressant les oreilles de son menton et l'oeil fixé sur la porte voisine où s'étale cette pancarte: Barber shop. Le barbier de l'établissement n'est pas encore entré dans ses redoutables et nécessaires fonctions. Si, par hypocrisie et magnétisme, on pouvait le faire surgir!

Soudain un petit chasseur ouvre la porte. Il sort au bout d'une minute. Il revient avec un monsieur qui porte une valise. C'est lui, c'est lui, O miracle! L'excursionniste se précipite, bouscule les voisins et tombe à plat ventre devant son sauveur.

C'est un Montréalais qui rase à Tadoussac pour la première fois. Pour ventiler la pièce, il ouvre la fenêtre. Bang! Elle s'abat. Un carreau de brisé. La pompe fonctionne mal et crie comme une vache qui s'ennuie dans un pré. Le fauteuil à bascule dépose presque le client par terre. Le barbier s'attaque brutalement à la plus rude barbe de sa carrière. Il recourt à un demi-douzaine de rasoirs. Il s'éponge le front, il brandit bellement la savonnette, il pousse des exclamations: "What a whiskers!" Et de la salle arrive la voix du ténor qui hurle: "Je t'aime". "Gee! what a beard!" "Avec mes sabots, avec mes sabots". Nous y avons ajouté une cinquantaine de rasoirs. Il s'éponge le front, il brandit bellement la savonnette, il pousse des exclamations: "What a whiskers!" Et de la salle arrive la voix du ténor qui hurle: "Je t'aime". "Gee! what a beard!" "Avec mes sabots, avec mes sabots".

Le sang coule. Le monsieur est rasé. Au son de la musique, c'est ainsi que s'écoula la façon mémorable la saison de barbification à Tadoussac. Il ne peut venir, les Américains, à présent, et les bolchevistes avec eux! Le barbier est en forme. Il ne craint personne.

AUDITOR.

Bloc-notes

Contraste

Tandis que nous accumulons déficit sur déficit, à Ottawa, les Etats-Unis équilibrent leur budget fédéral. Ils ont même des surplus qu'ils emploient à réduire leur dette. Chez nous, la note continue de monter. Nous y avons ajouté une cinquantaine de millions, en 1922-23; pendant ce temps, Washington réduisait la sienne de tout près de 403 millions. Et, alors que nous avions un déficit, pour douze mois, d'une soixantaine de millions, et qu'il nous en faut prévoir un aussi considérable, sinon plus élevé, en 1923-24, les Etats-Unis, eux, ont un excédent de recettes de tout près de 310 millions. Il est vrai qu'ils y ont pensé à trois fois avant d'entrer dans la guerre, en mai ou juin 1917, et qu'ils ont alors proportionné leurs efforts à leur capacité, pendant que notre pays s'est lancé, lui, dans la guerre tête baissée, dès août 1914, sans se demander quelles sommes il pourrait y dépenser et sur quel point en particulier il devait faire porter son effort. Nous payons aujourd'hui les conséquences de notre intervention précipitée et démesurée. Les Etats-Unis, pour leur part, ayant agi avec plus de bon sens et de mesure, voient leurs finances se rétablir, si les notes sont dans un état inquiétant. Nous pourrions refaire l'équilibre, peut-être, mais au prix de quels efforts, pour parer aux suites d'une imprévoyance coupable, de la part de nos gouvernants! Et s'il tardait à revenir, jusqu'où dériverions-nous?

Ce ministère

Les électeurs ontariens connaissent, dans deux ou trois jours, à ce qu'on sait, les noms des membres du cabinet Ferguson. Il se poursuit de ce temps-ci à Toronto des tractations à ce propos. On a cité entre autres noms de ministres probables, celui de M. Nickle, de Kingston, jadis député à Ottawa, puis à Toronto. M. Nickle est une des intelligences les plus fortes qu'il y ait dans la politique ontarienne. Il fit sa marque à Ottawa, au temps où il prit part, avec M. Bennett, contre M. Meighen, au débat sur les avances que l'Etat consentit au Canadian Nord, vers 1913. S'il entre dans le cabinet Ferguson, ce sera vraisemblablement comme procureur général. Ses études et sa tournure d'esprit le désignent à ce poste.

Retards

Il se produit assez souvent des retards inexplicables, dans le service des postes canadiens. La cause? Si l'on se plaint, on obtient des réponses quelconques, plus ou moins claires, — et cela recommence ensuite. Un exemple tout récent, c'est celui d'une lettre mise à la poste à Sherbrooke le 1er juillet, bien affranchie, bien adressée, et qui n'est arrivée à Montréal que le 3, à 5 heures 35 de l'après-midi à l'hôtel central des postes, trop tard pour livraison le même jour. Elle n'est parvenue à destination finale que le 4, dans la matinée. Elle renfermait des documents importants devenus, dans l'intervalle, à peu près inutilisables. Quel trajet elle a fait, ou plutôt quels arrêts elle a subis, impossible de le savoir. Et cela arrive de temps à autre. Il faut faire la part du "facteur humain": mais encore ne faut-il pas exagérer. Il y a des fois où pareils retards ne peuvent s'expliquer que par la négligence ou la mauvaise volonté de certaines gens. Combien de maisons d'affaires souffrent d'un pareil état de choses!

Cinquante ans

On a rappelé ces jours-ci que l'un de nos magistrats les plus en vedette, l'honorable M. Flynn, vient de célébrer le cinquantième de son admission à la pratique du droit. Cinquante ans d'enseignement et de pratique du droit, c'est une longue carrière. Ce fut celle de M. Flynn; elle n'est pas encore close, heureusement. M. Flynn a compté au pied de sa chaire de droit romain, à l'université Laval, à Québec, plusieurs promotions d'étudiants dont les uns sont aujourd'hui, eux aussi, professeurs et même magistrats. Après avoir, comme la plupart des avocats de son temps, fait de la politique et être arrivé aux sommets, M. Flynn est entré dans la magistrature, poste auquel sa longue fréquentation des auteurs, la tournure de son esprit, son goût du travail et sa carrière toute pleine d'expérience

Propos d'Ottawa

Nos parlementaires pendant la dernière session

M. King se tient dans l'ombre — Le prestige de M. Fielding grandit — M. Meighen toujours à l'avant — M. Forke et ses qualités de chef — Les ministres du Québec.

Ottawa, 4. — La session qui vient de s'écouler n'a guère ni consacré aucun talent nouveau, ni à la Chambre des Communes. Les ministres et députés qui avaient occupé le devant de la scène durant les années passées n'ont pas bougé de leur place; aucun nouveau venu n'a tenté de jouer des coudes pour se mettre en meilleure posture devant le public.

Le premier ministre, tout d'abord, s'est tenu tout le temps dans l'ombre. Il n'a prononcé qu'un seul grand discours, pour appuyer la politique budgétaire de son gouvernement; il a laissé ensuite à ses collègues le soin de défendre les subsides de leurs départements et leurs lois respectives, sans intervenir jamais dans ces débats et sans s'y mêler. Il a laissé passer presque toutes les occasions favorables de parler. Cet effacement peut cacher une politique habile. M. King est jeune, en effet, et il ne lui serait pas toujours de défendre quelques-uns des ministres qui ont plus d'expérience et plus de connaissances que lui. Mais d'un autre côté, il ne paraissait pas toujours très au courant des problèmes politiques. Toujours est-il que, impuissance ou habileté politique, M. Mackenzie King a joué un rôle tout à fait secondaire durant la session, et cela au point qu'on a même douté de ses aptitudes à tenir le poste. Ses faits et gestes, durant sa première session de pouvoir, ont permis de concevoir sur ses destinées de plus hautes espérances.

Quant à M. Forke, le troisième chef, il n'a pas produit une impression extraordinaire sur la Chambre. Il n'a pas d'expérience parlementaire, guère de connaissances politiques et économiques, il manque absolument de tout talent d'orateur.

Cultivateur modeste aux débuts difficiles, manquant assez d'éducation et d'instruction, il rappelle cet autre Écosais, Mackenzie, qui, arrivé au Canada maçon, devint chef du parti libéral et premier ministre, mais ne put se maintenir à son poste contre la rouerie et l'habileté du vieux Macdonald. Au lieu de prononcer ses discours, M. Forke les a lus. Ils étaient toujours courts et l'on y sentait continuellement la peur d'en trop dire et de se compromettre. C'est ce qui explique pourquoi M. Forke est devenu le chef de son parti. Il est prudent, circospect, il n'ignore pas qu'il est inférieur à presque tous les ministres du cabinet, il calcule. Un certain bon sens naturel l'empêche de se compromettre. Il va à petits pas, il mesure sans cesse la portée de ses actes et de ses paroles. Voilà des qualités plutôt négatives, qui ne lui permettent pas de jouer un rôle brillant, mais l'empêchent

UNE REPONSE

le désignaient. Aussi tous ses anciens élèves lui doivent-ils le tribut de leur reconnaissance et leurs meilleurs souhaits.

Cet article X

D'après une dépêche au New-York Times, le plaidoyer que nos représentants ont fait à la Société des Nations pour faire réviser le texte de l'article X du pacte que nous avons signé avec d'autres pays, à Genève, n'a servi de rien. De toutes les puissances interrogées à ce sujet, seule l'Autriche est de notre avis. On proposait deux amendements: le premier portant qu'avant de définir les devoirs des membres de la Société, il faudrait tenir compte de leur situation géographique et le second, que les décisions du conseil de la Société équivaudraient tout au plus à un conseil aux nations intéressées, mais ne devraient pas lier celles-ci à une action militaire quelconque avant que leur gouvernement à chacune ait consenti à y coopérer, dans les limites de la constitution de chaque pays. On semble s'être aperçu chez nous qu'en signant ce pacte, le Canada s'est engagé trop avant. Il n'est pas tard pour y penser. Notre signature nous lie, et ni les représentations de M. Doherty, ni celles de M. Lapointe ne nous ont encore libérés des engagements vagues et, pourtant, dangereux, consentis au temps de M. Borden et de M. Rowell par nos délégués à Genève, la France, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, le Brésil, la Bulgarie, la Grèce, la Hongrie, la Pologne, le Portugal, la Roumanie en tiennent pour la rédaction originale de l'article X; il y a même jusqu'à la Chine et au Siam qui font la sourde oreille aux propos de nos derniers ministres passés à Genève. Nous sommes en belle posture.

G. P.

CATEGORIQUE DE LA FRANCE

C'est ce que les Anglais demandent au sujet des pourparlers sur la question de la Ruhr — On attend impatiemment un dénouement à l'imbroglie qui règne actuellement — L'ambassadeur d'Italie a conféré avec lord Curzon hier.

L'administrateur des usines Krupp signe un accord avec les autorités d'occupation — Trois mille employés reprendront leur travail — Les ingénieurs français auront libre accès aux approvisionnements de combustible.

(Dernière heure.)

LONDRES, 5 (S. P. A.). — La plupart des chroniqueurs politiques des journaux du matin sont loin d'être optimistes quant au résultat des pourparlers franco-anglais au sujet de la Ruhr et des réparations. Le correspondant du Daily Express croit cependant entrevoir un rayon d'espoir. Voici ce qu'il écrit: "On disait dans les milieux ministériels, hier soir, que les négociations avaient pris une tournure plus encourageante." Le même journaliste admet ne pouvoir faire connaître en quoi la situation s'est modifiée.

Le correspondant diplomatique du Daily Telegraph, qui est ordinairement bien renseigné, dit que le gouvernement estime que la situation est encore à la fois très grave et très délicate. Il ajoute que les conversations ne pourront vraisemblablement reprendre que sur un nouveau terrain de discussion. Une réponse nette et complète de la France aux principales questions de la Grande-Bretagne pourrait procurer cette base nouvelle, prétend-il.

IL FAUT UNE REPONSE CATEGORIQUE

"L'opinion générale dans le monde britannique", dit encore ce correspondant, "est que le temps des échappatoires diplomatiques est passé et qu'une réponse catégorique au questionnaire catégorique est l'unique moyen de sortir de l'impasse."

Le correspondant croit savoir que dans ses entrevues récentes avec les ambassadeurs de France et de Belgique, lord Curzon a laissé entendre que la patience du parlement et de la nation anglaise est presque à bout et il aurait même laissé supposer que la Grande-Bretagne pourrait agir seule.

L'AMBASSADEUR ITALIEN A LONDRES

Le marquis Della Torretta, ambassadeur d'Italie, a rendu visite au ministre des affaires étrangères, hier, au nom du gouvernement de Rome. On ne sait pas de façon certaine ce qu'est venu faire l'ambassadeur italien, mais le chroniqueur diplomatique de la Westminster Gazette pense qu'il apportait un important message du premier ministre Mussolini. On dit que ce dernier penche de plus en plus du côté du point de vue des Anglais sur la question de la Ruhr et qu'il approuve davantage le plan proposé par l'Angleterre pour résoudre le problème des réparations.

LES KRUPP SIGNENT UN ACCORD

LONDRES, 5 (S. P. A.). — Le correspondant du Daily Mail à Dusseldorf rapporte que les magnats de la Ruhr ont signé mardi l'accord intervenu entre les autorités françaises et Herr von Buelow, chef temporaire des usines Krupp pendant l'emprisonnement du baron von Bohlen. Cet accord facilite le transport des 70,000 tonnes de charbon et de coke saisis comme réparations, dimanche, à l'un des établissements secondaires des Krupp.

Le correspondant y voit le premier indice que les grands industriels de la région occupée consentent peut-être à se rendre à l'inévitable et à négocier.

L'accord précité comporte le retour au travail de trois mille employés et donne aux ingénieurs français libre accès aux approvisionnements de combustible. Les troupes françaises continuent à occuper l'établissement tout en évitant de venir en contact avec les travailleurs.

TIKHON REVENDIQUE SON TITRE

MOSCOU, 5 (S. P. A.). — Une nouvelle guerre intestine menace l'Eglise russe: le patriarche Tikhon, libéré dernièrement de prison, revendique encore son titre et vient d'adresser un appel "au clergé et aux laïques fidèles". Il dépêche l'Eglise nouvelle et prétend que ceux qui l'ont fait renoncer à ses fonctions ecclésiastiques ont agi illégalement et que leur décision est de nul effet.

En même temps, les groupes de l'Eglise réformée ont tenu une conférence et ont résolu de faire la paix entre eux et de s'unir pour s'opposer à Tikhon. Tikhon qualifie ses adversaires de convoiteurs de bénéfices, de titres et de récompenses.

(Voir aussi en pages 3 et 8)

de faire des bêtises, de lancer son parti contre le premier ecclésiastique venu, comme l'aurait fait presque infailliblement n'importe quel des partis. Un certain sens de l'humour lui aide à se rendre sympathique à toute la Chambre. C'est dire en somme que M. Forke n'est pas aussi brillant que son prédécesseur M. Crerar; cette infériorité pourra jouer de mauvais tours aux progressistes.

Quant aux ministres canadiens-français, ils sont toujours dans le statu quo. M. Gouin a parlé un peu plus souvent; tout indique qu'il se familiarise à coup sûr avec le parlement fédéral. Sa période d'acclimatation est terminée. Aux autres sessions, il devra passer au premier plan.

Divers indices laissent croire que nos ministres ne s'entendent pas toujours entre eux comme ils le devraient, et que l'ambition de chacun est un obstacle considérable à une entente. Il serait pourtant malheureux qu'une rivalité inutile les divisât et affaiblît ainsi l'influence de la France.

L'un d'eux sortira probablement du cabinet avant plusieurs mois; c'est Jacques Bureau, député des Trois-Rivières et ministre des douanes. Il est même prêt à se retirer dès aujourd'hui, dit-on, et n'attend que l'occasion propice pour s'en aller. Ses services à son parti lui méritent clairement une retraite honorable. La démission de M. Bureau serait peut-être un fait accompli si le district de Québec n'avait pas autant réclamé pour un des siens la succession de feu le sénateur Godbout. On compte que M. Gardin remplacera M. Bureau, celui-ci une fois parti, M. Gardin deviendrait alors ministre.

Léo-Paul DESROSIERS.

Plusieurs centaines d'exemplaires enlevés

HENRI BAZIRE, APOTRE SOCIAL

Plusieurs centaines d'exemplaires de l'édition canadienne d'Henri Bazire, apôtre social, (texte de M. Jean Lenoir, ancien président de l'Association catholique de la Jeunesse française, préface de M. Henri Bourassa), ont déjà été enlevés.

UN JOURNAL DE TOUT REPOS

A leurs gens qui s'en vont à la campagne pour l'été, les chefs de familles tiennent à adresser tous les jours un quotidien bien fait, bien informé, de tenue honnête, de lecture agréable et instructive, qui les met au courant de façon intelligente, de ce qui se fait, se dit, se passe, se prépare, et comment tout cela d'une manière indépendante, désintéressée et intéressante.

Nul journal ne répond mieux à ce besoin que le Devoir. Il est d'un format raisonnable, l'écrit et passe au crible son information, donne la véritable et l'exacte, écarte la fausse, la tendancieuse, la sensationnelle, la fautive et la mensongère; il invite à la réflexion, fournit chaque soir à ses abonnés de la lecture saine et convenable, tout tout le monde peut tirer profit et qui ne souille l'esprit de personne.

Un abonnement de deux ou de trois mois, au Devoir, édition quotidienne, couvrira toute la période des vacances. Par la poste, au Canada, en dehors de Montréal et de la banlieue, deux mois, \$1, trois mois, \$1.50. Aux Etats-Unis, \$1.50 pour deux mois.

Adresser la commande, avec remise, à l'administration du Devoir, service des abonnements, 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

CHRONIQUES MUNICIPALES

Pourquoi l'on retarde tant

LE COMITE EXECUTIF SONGE A FRACTIONNER ENCORE LE CONTRAT GENERAL DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU HOTEL DE VILLE. — LES OUVRAGES EN BETON DIVERS.

Les conseillers s'attendent de plus en plus, avec les citoyens de Montréal, au retard des travaux de construction du nouveau hôtel de ville, on pousse sur place sur le chantier.

M. Terreault, directeur des travaux publics, a tenté une explication nouvelle, à savoir que les travaux marchent plus rapidement lorsque les contrats sont octroyés pour les travaux en béton. Déjà, a-t-il dit, une quinzaine de jours, le contrat pour la muraille, elle s'est mise à la tâche ces jours-ci pour asseoir les murs sur de solides fondations, mais avant de procéder davantage elle attend que la compagnie Dominion Bridge ait terminé la pose de poutres d'acier des deux étages supérieurs. Cette dernière aurait dû terminer son contrat le 1er janvier 1923.

Aujourd'hui, avant de confier la construction générale de l'intérieur de l'édifice à un seul entrepreneur, les commissaires cherchent à diviser le travail; c'est l'avis même de la commission des architectes. Ainsi l'on procède par étapes au lieu d'avoir accordé un contrat général pour toute la reconstruction: la structure métallique d'abord; puis les murs, ensuite les planchers et le bétonnage, enfin l'intérieur et l'aménagement.

M. Louis Parant, architecte de la ville, a terminé depuis longtemps les devis pour tous les travaux de reconstruction; il les a soumis à la commission des architectes, qui les a retouchés légèrement, sans apporter de modifications importantes. Les architectes de la commission vont s'appliquer maintenant à l'étude des divisions intérieures du nouvel édifice, de la distribution des bureaux et de la classification des services municipaux, travail délicat qui ramènera les lumières de l'architecte de la ville plus au courant des besoins de chacun des chefs de services.

LE TERRAIN DE LA FUTURE EXPOSITION

M. Rosaire Prieur, secrétaire général de l'Association de l'Exposition de Montréal, convie tous les directeurs de l'Association, les membres du conseil et les représentants des corps financiers et commerciaux de la ville ainsi que les représentants des compagnies de chemins de fer et des journaux, à visiter aujourd'hui le site de la prochaine exposition de Montréal au Parc de Maisonneuve.

Après la visite, il convoque les membres en assemblée régulière.

Ont accepté déjà l'invitation: M. Martin, M. Brodeur et plus la moitié des membres du conseil municipal; M. J.-A. Vaillancourt, président de la banque d'Hochelaga; M. Jos. Ethier, président de la Chambre de commerce; le sénateur J.-P.-B. Casgrain, Emile Hébert, du Pacifique-Canadien; J.-P. Larion, des chemins de fer nationaux; Jos. Beaulieu, maire d'Outremont; W.-P. McLagan, maire de Westmount; J.-A.-B. Leclair, maire de Verdun; James Ballantyne, maire de Montréal-Ouest; J.-B. Lapointe, gérant du Canada; Oswald Mayrand et H.-A. Robert, de La Presse; Eug. et L.-J. Tarte, de La Patrie; Olivier Asselin, W.-G. M. Sheppard, Paul Joubert, John Findley, Milton Hersey, W.-E. Ranger, maire de Lachine; Ludger Gravel, le général Labelle, W.-D. Lighthall, de Longueuil; J.-A. Duchastel, gérant d'Outremont, et un grand nombre d'autres.

Aux parcs de Maisonneuve, les renseignements seront donnés par MM. Rosaire Prieur, secrétaire général de l'Association de l'Exposition, et Jules Créneau, secrétaire de la commission du parc Maisonneuve.

LES DECHETS

Suivant les recommandations du comité échevinal d'hygiène, le comité exécutif prescrit un nouveau règlement par lequel les ménages devront employer deux réceptacles différents, l'un pour les cendres et l'autre pour les ordures ménagères. C'est un amendement au règlement no 326, dont voici la substance.

"Il est défendu de mêler aux cendres, avant qu'elles aient été déposées sur les rues ou les ruelles, des ordures ménagères, des détritus ou toute autre matière de quelque nature que ce soit. Il est aussi strictement défendu de déposer dans les réceptacles à ordures ménagères ou à cendres les matières liquides ou semi-liquides, de quelque nature qu'elles soient, et de quelque source qu'elles proviennent, lorsque ces matières pourraient être considérées comme des ordures ménagères."

Funérailles de neuf soldats belges

Crefeld, 5 (S.P.A.) — Des funérailles imposantes ont été faites mardi aux neuf soldats belges tués dans l'explosion de samedi dernier.

Le baron Rolin Jacquemyns, représentant la Belgique à la commission inter-alliée de Rhénanie, y assistait, ainsi que des délégués des missions française et britannique à Coblenz. Au milieu d'un profond silence, trouble seulement par le bourdonnement des aéroplanes qui décrivirent des cercles au-dessus de l'hôpital de Crefeld, le baron Jacquemyns prononça les paroles suivantes:

"Ces hommes sont morts comme les glorieux vainqueurs de l'automne de 1918, précisément au moment où le succès final était assuré. Braves soldats, lâchement assassinés, je salue vos dépouilles mortelles. Je suis ici pour vous dire que la commission interalliée tout entière est avec vous pour la victoire absolue et complète."

Les généraux Luquoy, Beauvais et Longueville ont exprimé aussi la décision irrévocable de la Belgique de forcer l'Allemagne à se soumettre.

FAITS DIVERS

AUTOMOBILE TROUVÉE

Une automobile Ford, nouveau modèle, qui avait été apparemment abandonnée à été trouvée, vers les 9 heures, hier soir, en face du No 43 ouest, rue Mont-Royal, par le sergent-détective Martin. Les numéros de la licence et de l'engin avaient disparu, ce qui donne à conclure qu'il s'agit d'un véhicule d'enlever le propriétaire.

L'automobile est un modèle 1923 et elle est peinte en noir.

CHEZ NOS MARINS

Un joli concert a eu lieu hier soir au club des marins catholiques, lequel avait été organisé par M. R. L. Cuddihy, M. F.-J. Jackman, gouverneur à vie du club, président de cette soirée.

MORT ACCIDENTELLE

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier, par le coroner dans le cas de Polidur Boucher, qui avait été frappé par un cheval, et décédé mardi à l'hôpital Général.

Un verdict de mort naturelle a aussi été rendu hier par le coroner dans le cas de Mme John Leahy, décédée subitement lundi après-midi.

ARRETE POUR VOL

Un nommé Edouard Binelle, 29 ans, 380, rue Saint-Jacques, a été mis en état d'arrestation, hier, dans le magasin Goodwin par le constable Cooper, sous prétexte d'avoir fait main-basse sur des sous-vêtements évalués à \$75.

NOUVELLE ARRESTATION POUR DROGUES

Lambert Labelle, 24 ans, a été arrêté hier soir au No 13, place du Marché. Il est accusé d'avoir été trouvé en possession de deux prises de cocaïne.

Le bilinguisme

Londres, 5 (S.P.A.) — Le bilinguisme a fait le sujet d'une intéressante discussion à la conférence impériale d'Education qui s'est réunie ici hier. Le sujet a été abordé d'abord par le délégué sud-africain, M. Viljoen, qui a fait voir le succès qu'avait eu la tentative de mettre deux langues sur un pied d'égalité. En plus de ses avantages politiques, le bilinguisme tend à promouvoir une entente parfaite et encourage une tolérance mutuelle entre deux groupes. Le bilinguisme rend l'esprit plus vif et développe l'intelligence des enfants à l'école et les progrès obtenus en Afrique du Sud sous ce système justifient les citoyens de continuer dans cette voie et de laisser au temps le soin de faire disparaître les difficultés qui se présentent.

Une parade du Ku Klux Klan

Tuskagee, Alabama, 5 (S.P.A.) — Les membres du Ku Klux Klan ont paré dans les rues de Tuskagee mardi soir en guise de protestation contre l'installation de fonctionnaires publics de couleur à l'hôpital du gouvernement, ici, pour prendre soin des vétérans noirs invalides. Les orateurs ont dit qu'ils incarnent les sentiments de 50,000 membres de leur secte dans l'Alabama. Les manifestants ont défilé devant l'Institut Tuskagee, fondé par le chef nègre Booker-T. Washington, mais n'ont pas débordé sur les pelouses. On dit que tout un émoi a été causé hier, quand John Calhoun, fils du premier ministre, le père du premier ministre, est arrivé à l'hôpital. Calhoun est reparti sur un train dans l'après-midi.

La contrebande de l'alcool

Londres, 5 (S.P.A.) — Le premier ministre Baldwin a déclaré aujourd'hui à la Chambre des communes qu'il serait prêt à faire un projet par lequel les Etats-Unis demandent le pouvoir de saisir en dehors de la limite des trois milles les navires qui font de la contrebande de spiritueux, pourvu que les Etats-Unis consentent à cette divulgation.

M. Taschereau à Montréal

Québec, 5. (D.N.C.) — M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, partira, demain soir, pour Montréal où il passera la journée de samedi.

Lundi, M. Taschereau sera à son bureau au parlement.

M. Nicol sera aussi à Québec et il est fort probable qu'il annoncera le surplus de la province à la fin de l'année fiscale.

Un éboulement à Québec

Québec, 5. (D.N.C.) — La famille Bechete, demeurant au No 802, rue Champlain, au pied du cap, a été obligée, hier soir, de quitter la maison où elle habitait.

Une avalanche de pierres et de terre s'est abattue près de la maison qui a même été ébranlée par quelques grosses pierres. On attribue cet éboulement à la pluie récente. Rien, cependant, ne l'avait laissé prévoir et c'est fort étonnant que personne n'ait été blessé en cette circonstance.

Dix ordinations à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 5. (D.N.C.) — S. G. Mar R.-M. Rouleau, O.P., évêque de Valleyfield, confèrera le sacrement de l'Ordre à dix nouveaux prêtres du diocèse de Saint-Hyacinthe, à la cathédrale de cette ville, le 25 de ce mois.

Les nouveaux lévites sont MM. les abbés Raoul Martin, Albéric Grandpère, David Petit, Albert Renaud, Gérard Lusignan, Georges-Edouard Brosseau, Léon Fortin, M. Nadeau, Dollard Boucher et Emilien Ravelle.

LA POSSESSION D'UN DOMAINE

LE GOUVERNEMENT FEDERAL ET CELUI D'ONTARIO SE DISPUTENT LA PROPRIÉTÉ D'UNE CERTAINE ETENDUE DE TERRE SITUÉE DANS LE NORD DE L'ONTARIO.

Toronto, 5 (S.P.C.) — Les gouvernements fédéral et de la province d'Ontario sont tous deux à la recherche de faits afin de faire des démarches pour l'émission réciproque de titres afin de faire décider par les tribunaux à qui appartient réellement une étendue d'environ 6,000 milles carrés de terrain située au nord de l'Ontario. Les premières démarches ont été faites, dans ce but par le gouvernement d'Ontario qui croit pouvoir, devant les tribunaux, prouver ses droits de propriété sur une étendue de plus de 3,000 milles carrés qu'il détient actuellement, et établir de plus ses titres par la possession d'une aussi grande étendue de terrain détenue par le gouvernement fédéral.

Les terres autour desquelles cet important litige vient d'être soulevé furent données par le gouvernement provincial en guise d'encouragement aux constructeurs des chemins de fer Canadien-Nord et Grand-Tronc-Pacifique. D'après l'entente en vertu de laquelle elles furent données, cependant, une clause permettait à ce que ces terres redevenaient la propriété de la province, si le chemin de fer passe au contrôle du gouvernement.

Les terres du Grand-Tronc-Pacifique sont devenues la propriété du gouvernement fédéral à la suite de l'achat du chemin de fer par ce dernier. Les terres du Canadien-Nord, cependant, n'ayant pas été transférées, sont encore la propriété de la province d'Ontario. Le résultat de cette affaire est que les deux gouvernements se croient propriétaires de ces mêmes terres. La province croit que les terres du Grand-Tronc auraient dû lui être remises, pendant que le gouvernement fédéral affirme que la province doit le mettre en possession des terres du Canadien-Nord.

Toronto, 5. (S.P.C.) — D'après un premier article paru hier dans le Toronto Telegram, un désaccord existait entre M. Benish Bowman, ministre des terres et forêts, et M. W.-E. Raney, procureur général. Le désaccord viendrait d'une concession de deux millions d'acres de terre donnée au Canadien-Nord dans l'Ontario. Cette concession fut primitivement consentie au Canadien-Nord à la suite d'une loi votée en 1907 et 1909, mais fut retirée dans la suite, le Canadien-Nord ayant omis de remplir certaines conditions de son contrat en ce qui concerne la situation et la construction de la ligne. Le Canadien-Nord passa ensuite entre les mains du gouvernement du Dominion.

Le Telegram prétend que tandis que Drury était au pouvoir, des représentations furent faites au premier ministre et au procureur général pour que dans le cas où la concession ne serait pas laissée, un décret soit promulgué autorisant le Canadien-Nord à porter l'affaire devant les tribunaux et que la province agée de s'en remettre à la décision des juges.

Le procureur général aurait volontiers consenti à ce que le Canadien-Nord soumette le différend au tribunal, mais M. Bowman s'y serait opposé.

Après l'échec du gouvernement aux dernières élections, tous deux se désintéressent de cette affaire et laissent au nouveau gouvernement le soin de la résoudre.

Ordinations chez les Franciscains

S. G. Mgr Raymond-Marie Rouleau, évêque de Valleyfield, présidera dimanche prochain en la chapelle des RR. Pères Franciscains, rue Dorchester ouest, une cérémonie d'ordination de lévites de l'Ordre de St-François. Sa Grandeur confèrera les ordres sacrés à deux prêtres, six sous-diacres, sept moines et quinze tonsurés, dont voici les noms:

A la prétrise: les Pères Narcisse Gagnon et Pacôme Desnoyers.

Au sous-diaconat: les Frères Augustin Buisson, André Godmer, Edmond Gaudron, Norbert Bettez, Yves Gaudreau et Vincent Bélanger.

Ordres mineurs: les Frères Xavier Gagnon, Romuald Villeneuve, Victorin Doucet, Ludger Beaudet, Athanas Ledoux, Guy Baché et Etienne Janelle.

A la tonsure: les Frères Victor Desmarais, Amédée Houle, Marc Brunelle, Cléophas Chailfoux, Paul Moreau, Alphonse Riopel, Raoul Ayotte, Gilbert Laverdure, Marcelin Sarrazin, Jean Cayer, Barnabé Lafond, Pierre Charbonneau, Nérée Beaudet, Nicolas Gervais et Damase Laberge.

M. Mellon observe

Londres, 5 (S.P.A.) — M. Andrew-W. Mellon, secrétaire du Trésor des Etats-Unis, se tient à l'écart de la politique européenne pendant sa visite ici, mais il suit tranquillement les progrès des négociations et ne bouge guère de son hôtel.

M. Mellon espère toutefois rentrer avant la fin de la semaine le premier ministre Baldwin et d'autres membres du cabinet britannique. Les entrevues n'auront aucun caractère officiel. Le secrétaire, croit-on, profitera de l'occasion pour entretenir ses interlocuteurs de quelques problèmes intéressant l'Angleterre et l'Amérique, y compris l'irritante question de la prohibition.

Une plaque commémorative

Londres, 5. (S.P.A.) — Une plaque commémorative a été inaugurée mardi à l'abbaye de Westminster en souvenir de M. Walter Hines Page, qui était ambassadeur des Etats-Unis à Londres, pendant la guerre. M. Stanley Baldwin, premier ministre, assista à la cérémonie ainsi que M. Mellon, secrétaire de la trésorerie, et M. James Beck, solliciteur général des Etats-Unis, actuellement à Londres.

POUR LE REPOS DU DIMANCHE

LE CONSEIL MUNICIPAL DES TROIS-RIVIERES S'ADRESSE AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL POUR FAIRE CESSER LE TRAVAIL LE DIMANCHE.

Les Trois-Rivières, 5. (D.N.C.) — Le conseil municipal des Trois-Rivières a décidé de s'adresser au gouvernement provincial pour faire cesser le travail du dimanche. Il a pris cette décision à la suite d'une lettre de la Corporation Ouvrière Nationale Catholique.

La Corporation Ouvrière Catholique prie le conseil de prendre une attitude sur la question du travail le dimanche, et c'est à l'unanimité qu'il a voté la résolution suivante: sur proposition de l'échevin Gélinas, appuyé par l'échevin Lemay: "Attendu que par lettre du 28 mai 1923, le conseil central de la Corporation Ouvrière Nationale Catholique des Trois-Rivières a porté à la connaissance du conseil que la loi du dimanche était violée;

"Qu'il soit résolu que le conseil de la cité des Trois-Rivières prie le gouvernement avec instance d'aviser aux moyens les plus efficaces de faire respecter la loi, et ce dans le plus grand intérêt de la population toute entière de la province de Québec et spécialement de l'ouvrier."

La résolution a été transmise immédiatement au gouvernement.

Deux écoles dans l'ouest de la ville

Les commissaires d'écoles du district ouest ont fait l'inspection des nouvelles écoles Saint-Zotique et Sainte-Clotilde et des résidences du personnel des deux mêmes écoles, au cours de la journée d'hier. Ils ont exprimé leur vive satisfaction des travaux de construction et ont recommandé à la commission centrale le paiement des entrepreneurs.

L'école Saint-Zotique fait face au carré Georges-Etienne-Cartier; elle a trois étages et contient 19 classes pour accommoder six cents enfants; elle aura une classe d'enseignement ménager. La résidence du personnel est construite du côté opposé, pour les religieuses de Sainte-Anne; elle a 24 pièces.

L'école Sainte-Clotilde, située sur le chemin de la Côte-Saint-Paul, aura 17 classes pour recevoir 550 élèves.

Les deux écoles seront ouvertes au mois de septembre.

Feu M. Max. Beauvais

Nous apprenons la mort de M. Max Beauvais, vice-président et gérant général de la maison Max Beauvais. Le défunt a succombé à une maladie de cœur à 2 heures hier après-midi alors qu'il faisait la sieste à sa demeure de la rue Lansdowne. Il était âgé de 47 ans. Il laisse sa mère et une sœur, Mme P. Mallette, de Montréal.

Yes! We Have No Bananas

Le Fox Trot le plus grandiose et le plus populaire de tous, joué par le célèbre Orchestre "White Way" avec chœur vocal par Billy Murray. "Morning Will Come", Fox Trot, se trouve sur la seconde face, il est interprété superbement par Zee Confrey et Son Orchestre. Ces deux Fox Trot sensationnels se trouvent sur le Record Victor "La Voix de Son Maître", No 19068.

BARNEY GOOGLE and I'll be here when you come back

Ces deux morceaux populaires sont joués sur une mesure de Fox Trot par le célèbre Orchestre de Danse "Melody King's" sur le Record "La Voix de Son Maître", No 216407.

Barney Google chanté par Georgi Price

I Love Me chanté par Billy Murray

Tous de 10 pouces à double-face 75c

"La Voix de Son Maître"

Chez tous les marchands

HIS MASTER'S VOICE LIMITED

"La Voix de son Maître" Victor

HIS MASTER'S VOICE LIMITED

Banff, Lac Louise, Field (pour le Lac Emerald et la Vallée Yoho), glacier, Vancouver, Victoria, L'Alaska, Seattle, Tacoma, Portland, San Francisco, Los Angeles, San Diego.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS ADRESSEZ-VOUS AU Bureau des billets: 143, rue St-Jacques, Tel. 5125 et 5126.

GRANDE REDUCTION

DANS LES PRIX

Pacifique Canadien

UN CONGRÈS SUR L'AGRICULTURE

LES MISSIONNAIRES AGRICOLES TIENDRONT LEUR RÉUNION ANNUELLE A OKA LES 11 ET 12 JUILLET COURANT. — LE PROGRAMME

Oka, 5. (Spécial au Devoir). — Les missionnaires agricoles tiendront leur vingt-septième réunion annuelle à l'École d'Agriculture d'Oka les 11 et 12 juillet prochain.

Le 11 juillet à 3 heures (heure solaire), séance privée des missionnaires. Sujet: désertion des campagnes. Le soir à 8 heures; séance publique. Allocution du T. R. P. Abbé Dom Pacôme M. le chanoine J.-E. Roy, président des missionnaires agricoles, fera le discours d'ouverture. Le ministre de l'Agriculture ou son représentant prendra aussi la parole. Le secrétaire lira ensuite le rapport de la dernière réunion. M. Abel Raymond, propagandiste agricole, fera une conférence illustrée.

Le lendemain avant-midi, 13 juillet, à 8 heures, messe pour les confrères et les amis défunts. A 9 heures 30, séance privée des missionnaires. On discutera les questions de la désertion des campagnes, des coopératives, des caisses populaires, etc. A 8 heures il y aura séance publique. MM. J.-C. Chapais, H. Grisdale, le R. P. Léopold, H. Nagat, G. Toupin et M. le chanoine Roy porteront la parole.

Les congressistes partiront de Montréal à 7 heures 30 (heure solaire), le 11 au matin, à la gare Windsor, pour Oka.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 10 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. DEMANDES D'ORDRES: — Jusqu'à 25 mots, 10 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 10 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 10 mots, 1 sou par mot supplémentaire. TROUVES: — Jusqu'à 25 mots, 10 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. PERDUS: — Jusqu'à 25 mots, 10 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER: — Jusqu'à 25 mots, 10 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. A VENDRE: — Jusqu'à 25 mots, 10 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. CARTES PROFESSIONNELLES, tarif au demandeur.

AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne après NAISSANCES, DECES, MARIAGES. — 44 sous par insertion. REMERCIEMENTS: — 10 sous. CARNET MONTAIGN, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — 10 sous par insertion.

COLLEGE DE BARBIERS

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelque semaine d'apprentissage suffisant: Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en proportion de l'adresse. Moler Barber College, 62, St-Laurent.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 10254.

La Banque d'Hochelaga de Montréal, demanderesse, vs Brydges Limited de Montréal, défenderesse.

Le 11ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de ladite défenderesse, au no 10, rue Cathcart, chambre 304, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en: claviers, meubles de bureau, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Eugène ROCHON, H.C.S. Montréal, 5 juillet 1923.

Si vous vouliez seulement essayer

LE THE "SALADA"

NOIR OU VERT

nous sommes certains que vous ne vous contenteriez plus de thés ordinaires. Sa saveur est unique et son parfum incomparable. Votre épicerie en vend.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 22825.

A. Vinegar et al. demandeurs, vs Gilbert Ouellette, défendeur. Le 14ème jour de juillet 1923, à 1 heure de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 38, Côte-St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en: vêtements, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-A. LAUZON, H.C.S. Montréal, 5 juillet 1923.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 803.

P.-C. Falardeau, demandeur, vs A. Gagnon, défendeur. Le 17ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, (heure légale), au domicile dudit défendeur, au no 308, St-André, app. 11, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en: vêtements, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Aug. VINSON, H.C.S. Montréal, 5 juillet 1923.

Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Roberval No 3811.

La Banque Moisson, demanderesse, vs Geo. Remington, défendeur. Le 16ème jour de juillet 1923, à 10 heures de l'avant-midi, (heure solaire), au domicile dudit défendeur, au no 90, rue Leclair, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en: effets de ménage et piano.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Eugène ROCHON, H.C.S. Montréal, 5 juillet 1923.

— ET —

TOUS LES ENDROITS DE LA CÔTE DU MAINE ATTEINTS VIA PORTLAND

DOUBLE SERVICE DE TRAINS QUOTIDIENS PLUS RAPIDES CETTE ANNEE

Heure normale

Départ de Montréal - 8.30 a.m. 9.00 p.m.

Arrivée à Portland - 7.30 p.m. 7.00 a.m.

Départ de Portland - 7.45 a.m. 8.45 p.m.

Arrivée à Montréal - 6.50 p.m. 7.20 a.m.

Aux trains de jour, facilités de wagons-buffet et de wagon-lit.

Aux trains de nuit, wagons-lits modèles modernes.

Pour brochure descriptive, avec liste des hôtels et tous les renseignements, s'adresser au bureau des billets de la ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 3620, ou à la gare Bonaventure, Main 8229.

Juste huit heures et demie

La vaisselle est faite, les enfants sont couchés et Mme se remet à tricoter.

A cent milles de là, à son hôtel, Georges a fini son diner, écrit son rapport et jette un coup d'oeil sur le journal. Il commence à s'ennuyer quand, tout d'un coup, il pense au Longue Distance.

"Allo, Marie! Comment vas-tu? Comment vont les enfants?"

Juste trois minutes "chez lui", mais tout prend un aspect différent. Georges ne s'ennuie plus. Et Marie sourit en tricotant.

Comment estimer l'effet d'une voix bien-aimée?

Rapprochez-vous donc le plus souvent possible par Longue Distance de ceux que vous aimez et qui vous aiment.

F.-G. WEBBER, Gérant.

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

Juste huit heures et demie

La vaisselle est faite, les enfants sont couchés et Mme se remet à tricoter.

A cent milles de là, à son hôtel, Georges a fini son diner, écrit son rapport et jette un coup d'oeil sur le journal. Il commence à s'ennuyer quand, tout d'un coup, il pense au Longue Distance.

"Allo, Marie! Comment vas-tu? Comment vont les enfants?"

Juste trois minutes "chez lui", mais tout prend un aspect différent. Georges ne s'ennuie plus. Et Marie sourit en tricotant.

Comment estimer l'effet d'une voix bien-aimée?

Rapprochez-vous donc le plus souvent possible par Longue Distance de ceux que vous aimez et qui vous aiment.

F.-G. WEBBER, Gérant.

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.</

CALENDRIER

DEMAIN VENDREDI, 4 JUILLET 1923
OCTAVE SS. PIERRE ET PAULLever du soleil, 4 heures 24.
Coucher du soleil, 7 heures 44.
D. Q. le 5, à 9 heures 2 minutes du soir.DERNIÈRE HEURE
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD
MAXIMUM ET MINIMUMAujourd'hui maximum 72.
Même date l'an dernier, 76.
Minimum aujourd'hui, 48.
Même date l'an dernier, 51.
BAROMETRE
8 heures a.m. 30.10. 11 heures a.m. 30.09.
1 heure p.m. 30.08.UN DERAILLEMENT
EN ANGLETERRE

On rapporte que cinq personnes ont perdu la vie à Diggle. Deux trains sont venus en collision.

HUDDERSFIELD, Angleterre, 5 (S. P. A.). — On rapporte que cinq personnes ont été tuées dans un déraillement aujourd'hui à Diggle, près d'ici. Le rapide Leeds-Manchester, tiré par deux locomotives, est venu en collision avec un train de marchandises. On dit que les blessés sont nombreux.

TRENTÉ MILLE GRÉVISTES

Les débardeurs anglais à part ceux de Londres se sont mis en grève.

LONDRES, 5 (S. P. A.). — La grève des débardeurs comprend maintenant trente mille hommes, dont 14,000 à Londres et le reste aux ports de Hull, Cardiff, Barry, Bristol, Grimsby, etc. Liverpool, Southampton et Swansea n'ont pas été affectés. Les débardeurs employés par les autorités du port de Londres sont restés fidèles. Les autres se sont ralliés aux grévistes. La grève nuit beaucoup au transport des denrées. Elle a été fomentée par un jeune homme qui a désobéi aux ordres des chefs syndicalistes.

UNE SENTENCE SEVERE

Un jeune anarchiste tchéco-slovaque devra faire dix-huit ans de bagne et être privé de nourriture quatre fois par année.

PRAGUE, Tchéco-Slovaquie, 5 (S. P. A.). — Joseph Soupa, jeune anarchiste reconnu coupable d'avoir tiré une arme à feu dans le but de tuer le Dr Alois Rasin, ministre des finances, a été condamné à dix-huit ans de bagne. L'attentat a eu lieu le 5 janvier dernier. Le ministre est blessé, de ses blessures le 18 février.

La sentence précise que Soupa devra être privé de nourriture quatre fois par année et passer les anniversaires de son crime dans une cellule noire.

JUSTICE POUR LE BLÉ CANADIEN

Le président de l'Assemblée législative de l'Alberta dit qu'on avait évité de mêler le blé canadien avec du blé étranger inférieur.

VANCOUVER, 5 (S. P. A.). — Le système qui consiste à mêler le blé canadien avec du blé étranger inférieur d'autres pays cause un fort dommage aux exportateurs de grain canadien, a dit M. O. L. McPherson, président de l'Assemblée législative de l'Alberta, devant la commission d'enquête royale, hier.

M. McPherson, qui possède une ferme de 2,400 acres, dit que les fermiers canadiens, comme producteurs, ne reçoivent pas pour leur blé le prix aussi élevé que les producteurs des autres pays, bien que le blé canadien soit de beaucoup supérieur. Il suggère que le mélange du blé canadien avec d'autres blés ne se fasse pas avant que le blé ne soit rendu à Liverpool; cela remédierait au mal dont on se plaint.

M. McPherson se plaint des agissements de la Bourse des grains de Winnipeg. Les méthodes adoptées à cet endroit par les spéculateurs sur le grain causent un fort mécontentement chez les fermiers du Canada. Une partie des transactions qui se font à ces endroits sont inutiles et devraient être éliminées; cependant, ajoute-t-il, un certain nombre de transactions sur options est nécessaire pour maintenir la stabilité des prix.

SERVICE DES SIGNAUX

QUEBEC A MONTREAL

Longue-Pointe, montant, 6 h. 20 a.m. "Vent-eul", 7.30 a.m. "Franklin", et barge; 8.10 a.m. "Manchester Division"; 8.20 a.m. "Richelieu"; 8.35 a.m. "Ebel".

Cap St-Michel, descendant, 2.40 a.m. barge; 6.45 a.m. "Valmont T"; 8.30 a.m. "Canadian Victor". Montant, 9.20 a.m. "Mansel".

Sorel, montant, 8.45 a.m. "P. M. Dromery". Parti descendant: 8.30 a.m. "Gerald Morgan".

Trois-Rivières, montant, 7.00 a.m. "Décorer". 9.15 a.m. "Charlemagne" et barge.

Pointe-Claire, montant, 8.20 a.m. "Glendown"; descendant, 8.05 a.m. barge remorqueur "A. Dupont".

St-Jean, montant, 9.00 a.m. "Fred Mercier"; descendant, 9.20 a.m. "Jadis". et barge; 9.25 a.m. "Fred Mac" et barge.

Grondines, descendant, 3.05 a.m. "Canadian Challenger".

Portneuf, montant, 9 h. 55 a.m. "Cochrane". Descendant, 8.30 a.m. "Québec"; 8.25 a.m. "A. D. McTear".

St-Nicolas, montant, 2.30 a.m. "Conia"; 9 h. 50 a.m. "Lehigh".

Québec, parti montant, 9.50 a.m. "Valencia".

GOLFE

Heux aux Grues, montant, 7.15 a.m. "Valencia"; 8.05 a.m. "William H. Daniels"; et "San Macdonian".

Cap Saumon, montant hier à 8 h. p.m. barge et remorqueur; 1.30 a.m. navire; 2 a.m. navire; 5.00 a.m. navire. Descendant, à 4.30 p.m. "Sagunay"; 5.30 p.m. "Seaplane"; C.G.V.E.; 3.30 a.m. navire; 4.30 a.m. "C.G.S. Montclair".

Chicoutimi, arrivé hier à 5 h. a.m. "Mons".

Pointe-au-Père, montant, 2.50 a.m. "Lord Antrim"; 7.30 p.m. hier. "Stannmore"; descendant hier, 4.30 p.m. "Blackthorn"; 1.40 a.m. hier. "Lord Londonderry".

Pelit Nétis, montant 7 h. a.m. et 7.30 a.m. navires.

Matane, montant, à 9.30 a.m. navire. Descendant, à 9.30 a.m. "Savoy".

Pointe Renommée, montant, à 7 h. a.m. "Perthania"; 8 h. a.m. "Ariano"; 44 milles à l'est; 10 h. p.m. hier. "Ola Stemers"; 80 milles à l'est, en route pour Gaspé. Montant, à 7.30 p.m. "Seattle Spirit"; 4 h. p.m. "Jean Mac"; 6 h. p.m. à 162 milles à l'est. "Seattle Spirit"; 6 h. p.m. "Royalite"; 3 h. p.m. hier. "Sib-borg"; descendant, à 2 h. p.m. hier. "Twickenham"; à 8.30 p.m. "Minnesota".

Cap Desrochers, montant 5 h. 30 a.m. "Gaspesia".

Pointe Tupper, montant, à 10.30 p.m. hier. "Doraholm".

Cap Race, montant, à 1 h. p.m. hier. à 192 milles au sud est. "Dall"; à 20 milles à l'est. "Mont-surier".

Chatham, montant, hier midi. "Lanemberg".

L'affaire Delorme
aux Assises

M. LOUIS-ARTHUR BOUSQUET ET FERNAND ROBY ONT RENDU TMOIGNAGE CET AVANT-MIDI — LA SEANCE D'HIER APRES-MIDI

Séance plutôt morne, cet avant-midi, en Cour d'assises, où se déroulent depuis seize jours aujourd'hui, même le procès de Delorme, et d'un intérêt fort peu concluant, a-t-il semblé aux spectateurs profanes, pour la cause en litige.

Le premier témoin, M. Louis-Arthur Bousquet, de la maison Scott, Bousquet et Frères, limitée, bijoutiers de la rue Sainte-Catherine est, interrogé sur les deux tronçons de la chaîne de montre qui aurait appartenu à Raoul Delorme, laquelle chaîne a été produite en Cour pour les besoins de la cause. Suivant lui, il ne manquerait à la chaîne en question qu'un petit anneau destiné à en relier les deux bouts qui, alors, constitueraient une chaîne de montre de longueur ordinaire.

Le même témoin relate que la maison Scott, Bousquet et Frères aurait reçu, le 30 décembre 1921, des mains de l'accusé une montre en or de quatorze carat et de format ordinaire pour homme aux fins d'y graver un monogramme. Cette montre aurait été rendue à l'accusé le 14 janvier 1922. Me Taschereau fait voir au témoin une montre que l'accusé vient de lui remettre, et le témoin déclare que c'est celle à laquelle il avait fait allusion au cours de son témoignage.

M. Fernand Roby, journaliste à l'emploi d'un quotidien du soir, est ensuite appelé. Son interrogatoire roule surtout autour des circonstances dans lesquelles il aurait eu une conversation téléphonique avec l'accusé au sujet de la montre que portait l'accusé lors du meurtre et dont il aurait publié textuellement la teneur dans son journal. Or, comme le témoin appuie visiblement sur l'exactitude dudit rapport publié le 11 janvier, Me Taschereau fait s'élever une partie de l'auditoire en concluant lui-même: "Votre journal n'a pas trompé ses lecteurs... ce soir-là".

Et le témoin, répondant du tic au tac, de rétorquer que jamais sa feuille ne trompe ses gens.

M. Fernand Roby, après avoir répondu à quelques autres brèves questions de détail, cède sa place à M. Marien, expert-comptable qui avait été chargé par le procureur général de faire l'audition des livres de la succession de l'accusé et de son frère Raoul.

HIER APRES-MIDI

Le premier témoin de l'après-midi d'hier a été le docteur Dorne. Interrogé au sujet de la neige rouge qu'il avait faite de la neige rouge qu'il lui avait été apportée le 10 janvier 1922 au soir par les détectives Lajoie, Pigeon et Degroscilliers, il déclare qu'il en était venu à la conclusion que c'était de l'urine animale.

Le détective Armand Brodeur a révélé ensuite que le trajet de la maison Delorme à l'intersection des rues Snowdon et Colbrook, puis au boulevard Saint-Michel, y compris le retour à ladite maison Delorme ou au garage, pouvait être effectué en 59 minutes. Tel est, du moins, le résultat obtenu par le témoin lui-même qui avait parcouru pareil trajet, dans la matinée, avec une automobile Reo à deux places et ouverte.

M. Marien, expert-comptable, troisième et dernier témoin vraiment important de la séance d'hier après-midi, fait, sur interrogatoire de Me Calder, procureur de la couronne, un commencement de preuve tenant à établir la véritable signature de l'accusé. Il produit, à cette fin, divers documents, chèques, bordereaux, billets, etc., qui, lui ayant été remis par l'accusé, porteraient la signature de ce dernier.

M. Boisseau perd
encore une cause

Saint-Hyacinthe. — Le juge Paul G. Martineau qui préside à Saint-Hyacinthe la présente session des Assises a renvoyé, ce matin, à 10 heures 15, les deux motions en appel de l'accusé Armand Boisseau dans l'affaire Félix Blanchet. La sentence est différée mais il est possible qu'elle soit rendue demain.

Le juge a déclaré que si la Cour d'appel ou l'un des juges de cette Cour n'autorisait pas Boisseau à en appeler de sa décision il se refuserait à laisser plus longtemps l'accusé en liberté moyennant cautionnement.

Le procès de Pierre Bernard contre Boisseau se continue aujourd'hui et demain. On est à faire ce matin le choix des jurés.

Un maire et un échevin
déqualifiés

Québec, 5. (D.N.C.). — Le juge Letellier a maintenu ce matin en Cour supérieure la requête de deux personnes de La Tuque qui contestaient l'élection de Réa Gravel et de David Banville, maire et échevin de La Tuque. Les deux sont déqualifiés pour trois ans. L'élection avait eu lieu il y a deux ans et depuis ce temps M. Banville a été battu aux dernières élections par M. J. Lamarche.

La dette australienne

Melbourne, 5. (S.P.C.). — Le parlement australien a adopté hier un bill pourvoyant à la consolidation de la dette nationale en l'espace de cinquante ans.

LES CRIMES VONT
EN DIMINUANT

LE BUREAU DE LA STATISTIQUE FÉDÉRALE CONSTATE QUE LE NOMBRE DES OFFENSES CRIMINELLES DURANT 1922 A DIMINUÉ NOTABLEMENT AU CANADA — IL Y A AUSSI MOINS D'IVROGNES

Ottawa, 5. (S.P.C.). — Le nombre des offenses criminelles a grandement diminué au Canada en 1922, d'après les compilations du bureau fédéral de la statistique. On note aussi une diminution générale de l'ivrognerie surtout en Colombie anglaise.

Pendant l'année finissant au 30 septembre 1922, les tribunaux canadiens ont entendu 163,929 causes criminelles, comparativement à 182,720 en 1921. La diminution du crime est donc de 10.25 pour cent.

Le nombre des gens reconnus coupables est tombé de 177,173 à 158,339, soit une diminution de 10.62 pour cent.

Les acquittements ont augmenté de 5,547 à 5,559 durant l'année. C'est en Colombie anglaise qu'on a constaté la plus forte diminution de convictions pour offenses sujettes à mise en accusation. Le nombre a baissé de 1,128 à 1,009, soit de 2.68 pour cent. La diminution de ces sortes de convictions en Alberta représente 7.36 pour cent, soit une baisse de 1,203 à 1,170.

En Ontario, le nombre est tombé de 7,548 à 7,021 soit 6.98 pour cent. Les convictions pour offenses sujettes à procès ont augmenté de 1,220 à 1,391 en Saskatchewan, soit de 14.02 pour cent. Dans le Québec, elles ont monté de 2,654 à 2,885, soit une moyenne de 8.74 pour cent. L'île du Prince-Édouard eut quinze convictions en 1921 et vingt-sept en 1922.

Quant aux convictions sommaires ou offenses non sujettes à procès, leur diminution dans le Québec a été de 45,042 à 31,441, soit de 30.2 pour cent. C'est le changement le plus considérable. En Colombie anglaise, le nombre de ces convictions a baissé de près de 19 pour cent et en Nouvelle-Ecosse de 28 pour cent.

Les convictions pour ivrognerie ont baissé en Colombie anglaise de 2,397 à 1,081, soit de 54.6 pour cent. En Nouvelle-Ecosse, elles ont diminué de 30.8 pour cent, autrement dit de 2,156 à 1,492; dans l'Ontario le nombre de ces convictions est descendu de 14,498 à 10,063, soit de 30.6 pour cent; dans le Québec, de 9,944 à 7,103, soit de 28.4 pour cent. La diminution au Nouveau-Brunswick a été de 13.9 pour cent, et dans l'Alberta de 12.5 pour cent.

Les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'île du Prince-Édouard et le Yukon accusent des augmentations. En 1921, dans tout le Canada, 34,362 convictions ont été prononcées, contre 25,048 en 1922, soit diminution de 26.6 pour cent.

Les offenses contre la loi des liquides ont baissé au Canada de 18.5 pour cent, soit de 10,460 à 8,519. Le Manitoba et les provinces de l'est indiquent des diminutions. On note des augmentations à l'ouest du Manitoba. Les alambies illicites ont augmenté en nombre dans toutes les provinces, excepté la Colombie anglaise, qui est restée au même point sous ce rapport, et l'île du Prince-Édouard et le Yukon où l'on n'y a pas eu de convictions. L'Ontario a eu une augmentation de plus de 300 pour cent, soit de 59 à 245.

Les infractions de la loi de l'opium et des autres narcotiques ont baissé à peu près du même nombre pour tout le Canada, mais elles ont diminué dans les provinces de l'ouest. Elles ont augmenté dans le Québec et dans l'Ontario.

LES CRÉDITS
À LA RUSSIE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DE PETROGRAD FAIT UNE DÉCLARATION À CE SUJET.

Petrograd, 5. — Le président du conseil économique de Petrograd, M. Gourekich, déclare que qui suit au sujet des crédits accordés à la Russie par des maisons étrangères: "La Garantie et Kreditbank de Berlin nous octroie un crédit annuel de 400 mille livres sterling, soit 4 millions de roubles-or; d'autres importantes banques allemandes nous ont aussi accordé des crédits et se sont engagées à nous avancer les 50 pour 100 de la valeur des marchandises que nous envoyons en consignation en Allemagne; des marchands vont également nous être livrés à crédit par des maisons allemandes, françaises et hollandaises."

"Une grande maison française va fournir au trust des tabacs de Petrograd du papier à cigarettes, et nous accorde un délai de paiement pour la moitié du montant, soit 50,000 livres sterling."

"Une firme hollandaise consent à nous faire crédit pour la moitié du montant d'un envoi de graisse, soit 100,000 livres."

"Une maison bavaroise nous enverra du fil de soie pour 80,000 livres sterling, dont la moitié à crédit. Nous avons déjà obtenu ainsi des délais de paiement pour une valeur totale de 14,500,000 roubles-or."

"Il faut ajouter à cela les offres de charbon avec un crédit de 50 pour 100 que nous a faites la maison Stinnes."

M. Bonar Law va mieux

Londres, 5. (S.P.A.). — L'expresident ministre Bonar Law a continué à prendre du mieux la semaine dernière.

Au passage des
trains en ville

UNE COMPAGNIE OBTIENT UN CONTRAT DE CINQ ANNÉES POUR L'INSTALLATION DE POLEAUX INDICATEURS AUX PRINCIPAUX PASSAGES À NIVEAU DES CHEMINS DE FER.

La ville a signé un engagement de cinq ans avec la compagnie Highway Lighthouse pour l'installation de poteaux indicateurs près des intersections de chemins de fer dans les rues de la métropole. Ces poteaux porteront bien en vue une lumière rouge qui s'allumera automatiquement à l'approche des trains, afin d'avertir les piétons et les conducteurs de voitures du danger de s'engager sur la voie.

Les commissaires, en accordant ce contrat, procurent une protection supplémentaire aux citoyens de la ville, sans grever leur budget; car la compagnie s'engage à poser les poteaux et à les entretenir à ses frais et dépens, mais elle se réserve le privilège de louer les panneaux qui revêtiront le mécanisme, à des compagnies pour des fins d'annonces et de réclames. Ils réaliseront aussi une économie substantielle en se privant des services de gardiens, devenus inutiles avec ces indicateurs.

Ces poteaux indicateurs seront installés aux passages à niveau suivants:

Chemin de fer du Pacifique-Canadien: rues Ontario est, Beaufort, L'Esperance, Sherbrooke est, Rouen, Hochelaga, Franchise, Fullum, des Erables, Deslauriers, Bordeaux, Chabot, Cartier, Papineau, des Carrières, Boyer, Saint-André, Saint-Hubert, Henri-Julien, Saint-Dominique, boulevard Saint-Laurent, Beaudin et Atlantique.

Chemin de fer du Grand-Tronc: rues de la Montagne, Aquec, Versailles, Lusignan, Guy, Richmond, St-Martin, des Seigneurs, Chatham, Canning, Fulford, Vinet, Atwater, Rose-de-Lima, du Pont, du Couvent, Saint-Jacques, Saint-Ferdinand et St-Philippe.

Chemin de fer National: rues Vau, Saint-Clement, Théodore, Leclair, Sicard, Aird, Bennett, Létourneau, LaSalle, Desjardins, boulevard Pie IX, Jeanne-d'Arc, Charlemagne, Orléans, Bourbonnière, Ontario, Valois, Nicolet, Chamby, Joliette, Aylwin, Cavillier, Davidson, Darling, Saint-Germain, Desprey, Préfontaine, et Moreau.

Commission du havre: rue Notre-Dame près des rues Dickson, Bossuet, Gary, de Boucherville.

Canal Lachine: rues Church, Charlevoix, des Seigneurs et Wellington.

Son Eminence ira
chez les Irlandais

Québec, 5. (D.N.C.). — S. E. le cardinal Bégin assistera, dimanche prochain, aux fêtes qui auront lieu dans la paroisse St-Patrice alors que les Irlandais célébreront le centième anniversaire de la fondation de leur paroisse.

Président des fermiers

Saskatoon, 5. (S.P.C.). — L.-C. MacNamee, de Kelvin, a été élu président de l'Union des fermiers du Canada à la séance d'hier du congrès annuel de cette organisation.

Une exposition
de peinture

Québec, 5. (D.N.C.). — Le Secrétariat provincial vient d'accorder un octroi de \$300 à la Société des arts, sciences et lettres, qui organise actuellement une exposition des œuvres des artistes canadiens. Cette exposition aura lieu au cours de la semaine de l'exposition provinciale.

Les toiles de valeur que le gouvernement provincial a achetées et la collection du "Vieux Québec" seront exposées.

Concerts gratuits
au parc LaFontaine

Ce soir, ainsi que tous les mardis et jeudis soirs de l'été, la ville donne des concerts de musique au centre du parc LaFontaine.

Le tarif du
Nid-du-Corbeau

Ottawa, 5. (S. P. C.). — L'arrêté ministériel prolongeant d'un an, à partir du 6 juillet, les taux du transport des marchandises dans la passe du Nid-du-Corbeau a été annoncé officiellement, hier.

Le taux d'escompte de la
Banque d'Angleterre

Londres, 5. — La Banque d'Angleterre a relevé aujourd'hui son taux d'escompte de 3 à 4 pour cent. Son taux était à 3 pour cent depuis un an.

La principale raison du présent relèvement du taux est de rendre le taux officiel plus conforme avec ceux des États-Unis où l'argent a depuis quelque temps été régi réglementairement à 1 1/2 pour cent au-dessus de celui de Londres.

Les directeurs de la Banque avaient probablement aussi à l'esprit la situation de la Ruhr quand ils ont résolu d'imposer un taux plus élevé au commerce.

L'assemblée
du Tram-Power

L'assemblée des actionnaires de la Montreal Tramway Power

SENTINELLE BELGE BLESSÉE

L'accident s'est produit à Duisbourg. Le couvre-feu a lieu à six heures. On tue un Allemand.

DUISBOURG, 5 (S. P. A.). — Une sentinelle belge a été blessée près du pont où se produisit l'explosion désastreuse de samedi dernier. Des règlements plus sévères ont été décrétés contre la ville. A part les voitures attelées de chevaux et transportant des marchandises ou des vivres, seuls les passants auront le droit de paraître dans les rues. L'heure du couvre-feu a été avancée à six heures le soir.

Hier, les sentinelles belges ont tué un Allemand et en ont blessé trois pour refus de s'arrêter après le couvre-feu.

LES CONDITIONS DU PRIX DAVID

On décide de n'admettre les auteurs anglais qu'à tous les cinq ans. Les Canadiens français concourront pendant quatre ans. Il y aura trois sections.

QUÉBEC, 5 (D. N. C.). — À la suite de l'expérience faite cette année relativement au concours du prix de littérature, des changements importants seront faits dans les conditions de ce concours.

C'est ainsi que les auteurs anglais ne pourront concourir qu'à tous les cinq ans, à l'avenir.

Pendant quatre années consécutives, les auteurs canadiens-français pourront prendre part au concours: la cinquième année sera réservée aux auteurs canadiens-anglais.

Les livres au concours seront répartis suivant trois grandes divisions. Une section comprendra les manuels, une autre, les œuvres littéraires et la troisième, les livres scientifiques.

LE POOL DU BLE EN ALBERTA

M. Greenfield ne croit que l'on puisse s'organiser à temps pour la prochaine moisson.

CALGARY, 5 (S. P. A.). — Le premier ministre de l'Alberta, M. Herbert Greenfield, a franchement admis hier qu'il était peu probable qu'un pool volontaire du blé puisse se former à temps pour pouvoir administrer la prochaine récolte; il a fait cette déclaration devant plus de trois cents fermiers réunis à l'occasion du pique-nique d'un groupe de fermiers-unis de l'Alberta.

Le temps manque pour organiser parfaitement un "pool" du blé dans la province; c'est pourquoi le premier ministre ne croit pas que la chose puisse se faire de manière à en garantir le succès. Ce serait un malheur que de mettre à exécution un projet dont l'organisation n'aurait pas été complétée. Cependant, dit le premier ministre, le gouvernement étudie toujours cette question qui a été un des problèmes les plus difficiles à résoudre et il affirme qu'il y aura dans l'Alberta un système centralisé pour la vente du blé.

LES FINANCES ANGLAISES

M. Stanley Baldwin expose aux députés des Communes son travail pour régler la dette anglaise aux États-Unis.

LONDRES, 5 (S. P. A.). — Le premier ministre Stanley Baldwin, dans son discours à la Chambre des communes sur les finances, a profité de la circonstance pour exposer en détail son travail pour arriver à la refonte de la dette de l'Angleterre aux États-Unis. Il s'est dit convaincu qu'aucune action d'un gouvernement anglais n'a autant contribué à faire comprendre l'Angleterre par les États-Unis et préparé pour l'avenir une meilleure entente entre les deux pays.

Le premier ministre a rendu hommage à l'esprit amical avec lequel le congrès américain a confirmé la convention entre les deux pays. Il est vrai que partie de cette dette et d'autres ont été contractées alors que les prix étaient surélevés, mais il serait impossible à l'intelligence humaine de dire dans quelle proportion.

En ce qui regarde les dettes des autres alliés, le premier ministre dit que la situation n'a pas changé et il ajoute: "L'offre que nous avons faite en janvier n'a pas été acceptée, ce qui nous laisse libres d'agir de la manière que nous trouverons la meilleure."

Co., commencée mardi dernier et ajournée après trois heures de débats, s'est continuée ce matin. La séance s'est ouverte à midi et au moment où nous allons sous presse, elle n'est pas encore terminée. Comme tout se passe à huit clos, comme mardi dernier, rien n'a transpiré au dehors. A cette assemblée les scrutateurs nommés mardi doivent faire connaître le résultat du vote qui a été pris sur deux résolutions. De plus il est probable que l'on fixera une date pour la tenue de l'élection des officiers.

DERNIÈRE HEURE

Le groupe Robert L. importé. Après un débat très violent, le projet financier a été adopté tel que présenté. L'amendement de l'opposition demandant la nomination d'un comité de trois membres pour faire enquête sur toutes les affaires de la compagnie a été défilé par un vote de 75,851 voix contre 56,572. Par le fait même la proposition principale, demandant la nomination d'un comité de cinq membres a été adoptée. Ce comité sera composé de MM. C. H. Branchaud, Albert Hudon, Leopold Fortier, C. G. Hodgson, et C. W. Stevenson. Il devra présenter un rapport aux directeurs dans le plus bref délai possible. M. Robert a demandé que ce comité fasse une enquête complète et que pour cela toutes les facilités lui soient fournies.

A moins qu'il ne se fasse une demande spéciale avant cette date, l'assemblée générale annuelle avec tenue des élections aura lieu le 20 décembre prochain.

A Wall Street

New-York, 5. (10 heures 30) — Oscillations confuses des cours en ouverture aujourd'hui à la Bourse. L'United States Steel, le Baldwin Locomotive, le Studebaker et l'American Car ont tous paru en baisse de fractions de point. Le Lima Locomotive a progressé de 1 point 1/4, et le Steel and Tube privilégié d'un point.

Les aciers indépendants étaient dans la torpue. Le Crucible est tombé d'un point, à un nouveau bas de l'année. L'American Car a également touché un nouveau niveau de baisse.

D'autres valeurs sont descendues à leurs cotations minima de l'année. Ca été le cas pour le New-Haven, le Delaware and Hudson, le Postum Cereal, le Brown Shoe, le Youngstown Steel and Tube, l'American Agricultural Chemical privilégié et le Corn Products. Leurs pertes furent de 1 point à 3 points 1/4.

Quelques autres titres ferroviaires ont glissé dans la Léthargie, le Canadian Pacific, l'Atlantic Coast Line, et le Père Marquette ont cédé d'un point ou plus.

Bourse de New-York

Cote, courtiers par la maison GEOFREY et C. Co., courtiers, 101 avenue, rue Notre-Dame, Ouest.

	Nov.	Mid.
Beet Sugar	30	30
Can.	86 1/2	84 1/2
Inter. Corp.	17 1/2	17 1/2
Locomotive	131 1/2	130 1/2
Smelting	64 1/2	64
Tel. and Tel.	120 1/2	120
Woolen	82 1/2	81 1/2
Anacostia	38 1/2	38 1/2
Union T. and S.F.	97 1/2	97 1/2
Baldwin Loco	117 1/2	114 1/2
Baltimore and Ohio	43 1/2	43 1/2
Bethlehem Steel	44 1/2	42 1/2
California Petroleum	10 1/2	10 1/2
Canada Pacific	142 1/2	141 1/2
Chandler Motor	28 1/2	28 1/2
Chicago Rock Island	23 1/2	22 1/2
Chino	18 1/2	17 1/2
Corn Products	117 1/2	115 1/2
Crocker Oil	39 1/2	38 1/2
Crucible Steel	61 1/2	61 1/2
General Motor	19 1/2	19 1/2
General Electric	123 1/2	122 1/2
Imperial Paper	11 1/2	11 1/2
International Nickel	11 1/2	11 1/2
Pystone Tire	17 1/2	17 1/2
Long Island	17 1/2	17 1/2
New-York Central	97 1/2	98 1/2
North Pacific	64 1/2	64 1/2
St. Paul	61 1/2	61 1/2
Union American Petroleum	39 1/2	38 1/2
Union American R.	32 1/2	31 1/2
Union Pacific R.	25 1/2	25 1/2
Union Trust	25 1/2	25 1/2
Free Arrow	67 1/2	67 1/2
Union Pacific L. and S.	41 1/2	41 1/2
Union Pacific	44 1/2	44 1/2
Union Pacific	25 1/2	25 1/2
Union Pacific	25 1/2	25 1/2
Union Pacific	109 1/2	109 1/2
Union Pacific	42 1/2	42 1/2
Union Pacific	42 1/2	42 1/2
Union Pacific	162	162
Union Pacific	44 1/2	44 1/2
Union Pacific	44 1/2	44 1/2
Union Pacific	99 1/2	99 1/2
Union Pacific	62 1/2	62 1/2
Union Pacific	5 1/2	5 1/2

ECHOS DE SHERBROOKE

Un extraordinaire retard de transmission nous a fait recevoir hier seulement certains textes relatifs au congrès de l'A.C.J.C. tenu à Sherbrooke samedi, dimanche et lundi. Ce retard nous contraint naturellement à écarter une grande partie de cette matière. Nous en retons cependant ce résumé du rapport du secrétaire général.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le secrétaire général, M. Wilfrid Guérin, notaire, présente un rapport détaillé sur les activités de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, après le discours vigoureux et complet du président général. Lui aussi se montre sainement réaliste, sans pessimisme déprimant ni sans optimisme trompeur.

Le 19 mars 1929, racontait au premier congrès de l'A.C.J.C. tenu à Montréal, en 1904, M. Albert Benoit, alors secrétaire général, un jeune prêtre, scrutant les périls qui entouraient le peuple canadien, avait compris que l'avenir de notre race était uniquement dans une jeunesse franchement catholique et parfaitement organisée. Le secrétaire général au cours de son rapport pour la dernière année, étudie les progrès de la Jeunesse catholique canadienne-française dans la réalisation de ce double objectif de la formation d'une jeunesse apostolique et solidement groupée.

La formation d'apôtres militants au sein de l'A.C.J.C. s'obtient par la pratique constante des trois moyens prévus par les statuts généraux de l'œuvre: la prière, l'étude et l'action. L'étude du petit catéchisme, poursuivie même à l'âge de la jeunesse, ainsi que la lecture de l'Évangile, la pratique de la communion fréquente, la fréquentation des retraites fermées, l'organisation de manifestations de piété populaire, sont autant de réalisations du premier moyen de formation apostolique. L'étude est adaptée aux possibilités des diverses catégories des membres des cercles, suivant que ceux-ci sont des cercles paroissiaux, situés à la campagne ou à la ville, des cercles locaux, d'institutions classiques ou commerciales, et des cercles universitaires. L'action, enfin, se présente sous les trois formes de l'action religieuse, de l'action sociale et de l'action nationale.

L'année de réalisations dans la poursuite du programme de "résistance aux infiltrations étrangères", tracé l'an dernier à Hull, et qui constitue le chapitre principal de l'action des membres et des cercles de l'A.C.J.C. au cours de l'année, doit faire l'objet d'un rapport spécial à la séance publique du dimanche soir. C'est alors que seront décernés les prix d'action nationale offerts par les cercles et surtout le trophée gracieusement donné par M. Guy Vanier, avocat, ancien président général.

Ce dernier, pour cause de surcroît de travail professionnel, a offert sa démission de président général en janvier 1929. Ses collègues du comité central furent, fort heureusement, d'accord pour le réélire. Les cadres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française comprennent, à l'heure actuelle, 119 cercles en règle, groupés en unions régionales ou diocésaines, comme suit: Chicoutimi, Joliette, Montréal, Ottawa, Québec, Rimouski, Saint-Basile, Saint-Jovite, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, les Trois-Rivières, et les régions de Mont-Laurier, Nicolet et Valleyfield. À ces cercles s'ajoutent 50 volontaires préparant les plus jeunes membres à entrer dans les rangs officiels de l'œuvre.

Le secrétaire général donne en résumé le bilan des activités de chaque comité régional, sur toute l'étendue du Canada, depuis les régions de Chicoutimi et de Rimouski jusqu'à Saint-Basile, dans le Manitoba. Diverses manœuvres de défense ont eu lieu, au cours de l'année, dans les multiples champs d'influence offerte au rôle des membres de l'A.C.J.C. Chaque union régionale rivalise d'ardeur, en suivant les circonstances locales le lui permettent, dans la tâche de prouver que la Jeunesse catholique du pays offre à ses adhérents un mécanisme aussi parfait que possible mis au service de la religion et de la patrie.

Les relations nombreuses que l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française entretient avec les personnes et les groupes voués à l'action sous toutes ses formes bienfaisantes, s'étendent sur tout le Canada français, y compris l'Acadie, et même aux États-Unis, où la jeunesse franco-américaine travaille à s'organiser sur des bases semblables. L'A.C.J.C. permet à ses préoccupations apostoliques de franchir les mers et de s'étendre aux relations internationales. L'œuvre adhère au secrétariat international de la Jeunesse catholique, dont le siège est à Rome, tout près du Vatican, et qui compte actuellement une trentaine d'associations adhérentes. Mentionnons au nombre des pays avec lesquels le comité central de l'A.C.J.C. se tient en communications: en Europe, la Belgique, la Tchécoslovaquie, la France, l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, la Pologne, la Hongrie, l'Irlande, la Jugoslavie, le Danemark, la Hollande, le Portugal, l'Espagne et le Danemark; en Asie, la Chine et le Japon; en Afrique, l'Égypte; dans les deux Amériques, l'Argentine, la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, l'Uruguay, le Mexique et les États-Unis. Au prochain congrès international des Jeunes catholiques, qui doit se tenir à Innsbruck, et qui est la troisième réunion de ce genre, le représentant de l'A.C.J.C. sera prié de présenter l'un des travaux doctrinaux sur lesquels porteront les échanges de vues.

La Jeunesse catholique du Canada français poursuit sa tâche avec méthode et persévérance. Les résultats de ses efforts humains n'at-

teignent pas la perfection que rêveraient ses chefs, sans cesse préoccupés du désir de faire mieux. Mais, dans l'ensemble, l'A.C.J.C. se tient légitimement satisfaite de l'année écoulée, et elle se prépare à célébrer avec éclat son congrès de vingtième anniversaire de fondation, l'an prochain, à Montréal, berceau de l'œuvre. La revue de ses vingt ans de vie de dévouement constituera une tranchée de notre vie nationale que les historiens futurs ne pourront négliger.

Ce rapport est adopté sans discussion et avec promptitude. M. Cuthbert Désy, gérant, trésorier général de l'A.C.J.C. donne lecture de son rapport financier pour l'année commençant le 1er juin 1928 et se terminant le 1er juin 1929.

La discussion terminée, le rapport du trésorier est adopté. Les délégués ratifient ensuite au scrutin secret l'élection exécutive au cours de l'année par le départ de M. Guy Vanier, avocat, président démissionnaire.

Les élections n'apportent aucun changement dans la composition du comité central: MM. Joseph Blain, avocat, Lucien Germain, notaire, et Albert Lévesque, étudiant, restent respectivement président, vice-président et membre du comité.

LE SERVICE DES INCENDIES

AU COURS DU MOIS DE JUIN LES POMPIERS ONT RÉPONDU 302 APPELS DONT 100 INUTILES.

On trouve dans le rapport du service des incendies pour le mois de juin que les pompiers ont répondu à 302 appels, dont une centaine inutiles. Le nombre des fausses alarmes seules s'est élevé à 61, tandis que les appels inspirés par la peur ou une trop grande précipitation, appels que le service des incendies dénomme inutiles, s'est élevé à 37. Aucune perte de vie n'a heureusement été relevée au cours du mois, mais 14 personnes ont été blessées ou brûlées plus ou moins grièvement. En juin rien qu'une deuxième alarme a été sonnée. Un relevé des appels adressés au service des incendies depuis le 1er janvier les porte à 2,403. Au cours du même mois, les pompiers ont éteint 1,459 feux.

En somme le rapport mensuel de juin est satisfaisant. Les appels inutiles ne sont pas toujours à blâmer, mais les fausses alarmes doivent être réprimées sans pitié. La ville, sur la recommandation du chef Chevalier, promet une récompense de \$50 à quiconque lui dénonce le sonneur d'une fausse alarme. Et en effet, il en coûte si cher aux pompiers de sortir du poste qu'ils ne doivent pas en vain être mis en alerte. Sans compter les dangers de la rue, comme les incendies publics, accidents survenus sur le trajet des voitures du service des incendies.

Quant à la prévention des incendies, le chef Chevalier annexe à son compte rendu de juin le rapport mensuel du bureau de prévention des incendies. On n'a sur un total de 8,881 visites trouvées que 285 établissements en mauvais état. Le bureau a délivré des avis, auxquels on a obtempéré, sauf dans quatre cas. Les délinquants ont été poursuivis.

Un règlement qui contribuera grandement à la prévention des feux, règlement inspiré par le bureau de prévention et le service des incendies, a vu le jour à l'hôtel de ville. Il confèrera beaucoup d'autorité aux défenses de fumer que les employeurs affichaient jusqu'ici, sans trop de résultats dans leurs ateliers.

Suit le rapport du chef Chevalier, ajouté à celui du bureau de prévention: Au cours du mois de juin 1929, les pompiers ont répondu à 302 appels répartis comme suit: feux, 104; appels inutiles, 37; fausses alarmes, 61; deuxième alarme, 1. Les fausses alarmes reçues par les pompiers se sont élevées à 16: par téléphone, 13; et par avertisseurs automatiques à 11.

La deuxième alarme a été reçue le 3 juin, à 12.30 du matin; avertisseur 115, 91 à 99 ouest, rue Craig; magasin, demeure, écurie, hangar, etc.

On a employé le matériel suivant pour l'extinction des feux: lances, 111; extincteurs chimiques, 76; seaux d'eau, 638; boyaux, 43,550; échelles, 2,697; piques, baches, 651; pompes, 7; jets alimentaires par pompes, 18.

Quatorze personnes ont été plus ou moins grièvement brûlées au cours des incendies.

Les pompiers ont sauvé une femme et deux jeunes filles. On a compté depuis le 1er janvier 1929 2,403 appels.

Les pompiers ont éteint depuis le 1er janvier, 1,459 feux. Bureaux de Prévention des Incendies: Immeubles visités durant le mois de juin, 8,881; immeubles trouvés en mauvais état, 285; se sont rendus aux ordres du bureau, 277. Poursuites: 4.

CUNARD ANCHOR
ANCHOR-DONALDSON

DE MONTREAL			
6 juillet	3 août	Athena	
13 juillet	10 août	Saturnia	
20 juillet	17 août	Cassandra	
DE NEW-YORK			
A Plymouth, à Cherbourg et à Londres			
7 juillet	11 août	Antonia	
14 juillet	18 août	Antonia	
21 juillet	25 août	Antonia	
DE NEW-YORK			
A Queenstown et à Liverpool			
14 juillet	18 août	Garmania	
21 juillet	25 août	Garmania	
DE NEW-YORK			
A Cherbourg et à Southampton			
14 juillet	18 août	Mauretania	
21 juillet	25 août	Mauretania	
DE NEW-YORK			
A Plymouth, à Cherbourg et à Hambourg			
14 juillet	18 août	Laconia	
21 juillet	25 août	Tyrasmon	
DE NEW-YORK			
A Plymouth, à Cherbourg et à Londres			
7 juillet	11 août	Athalia	
14 juillet	18 août	Athalia	
21 juillet	25 août	Athalia	
DE NEW-YORK			
A Londonderry et à Glasgow			
7 juillet	11 août	Columbia	
14 juillet	18 août	Columbia	
21 juillet	25 août	Columbia	
DE BOSTON			
A Liverpool et à Queenstown			
14 juillet	18 août	Samaris	
21 juillet	25 août	Samaris	

Représentants: Compagnie L. THE ROBERT REED CO. LTD., Montréal, ou auprès des agents locaux.

ON CONSULTERA LES CONTRIBUABLES

UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE \$220,000 POUR DES TRAVAUX URGENTS LUI SERA SOUMIS, LE 23 JUILLET.

Les conseillers municipaux d'Outremont ont approuvé, hier soir, des nouveaux permis de construction pour une valeur de \$30,000, ce qui porte la somme totale des permis octroyés depuis le commencement de l'année à \$1,100,000.

Ils ont adopté un règlement d'emprunt au montant de \$220,000 pour l'exécution de travaux permanents urgents. Cependant, ils ont soumettront à l'approbation des contribuables lors d'une assemblée publique qui est convoquée pour le 23 juillet.

Le conseiller Messier a fait part à ses collègues des plaintes des citoyens de son arrondissement contre les enfants en bas âge qui jouent dans les rues jusqu'à une heure avancée de la nuit; il a proposé l'adoption du couvre-feu à Outremont. Le conseiller Rolland s'est opposé à cette proposition; il dit que la police d'Outremont est chargée de voir au bon ordre dans les rues et que si elle constate que des enfants causent des ennuis aux citoyens, il est de son devoir d'en avertir les parents ou d'ordonner aux jeunes turbulents de se retirer dans leurs demeures. Il est d'avis que cette surveillance est suffisante.

M. Messier a retiré sa motion non sans recevoir de quelques-uns de ses collègues l'assurance que si les conditions ne changent point un règlement de couvre-feu serait adopté. Le conseiller Parizeau a fait adopter un règlement pour défendre à tout propriétaire de voiture de laisser stationner celle-ci après minuit, aux portes des domiciles non illuminés ou en face de locaux viciés. M. Parizeau s'est rendu compte que toutes les nuits au moins une centaine d'automobiles sont ainsi échouées sur les différentes rues éloignées. Il se demande si les propriétaires de ces voitures prennent les rues d'Outremont pour un garage public.

Un comité spécial est ensuite nommé à la suggestion de M. Parizeau pour permettre au secrétaire de la municipalité d'enlever les voitures des rues, à moins qu'elles ne soient nécessaires pour les services publics. Le comité sera composé de M. Parizeau, président, et de M. Messier, secrétaire. Le comité aura pour tâche de faire passer les voitures des rues d'Outremont pour un garage public.

Un comité spécial est ensuite nommé à la suggestion de M. Parizeau pour permettre au secrétaire de la municipalité d'enlever les voitures des rues, à moins qu'elles ne soient nécessaires pour les services publics. Le comité sera composé de M. Parizeau, président, et de M. Messier, secrétaire. Le comité aura pour tâche de faire passer les voitures des rues d'Outremont pour un garage public.

M. Arthur Sauvé, chef de la police, a été nommé à la suggestion de M. Parizeau pour permettre au secrétaire de la municipalité d'enlever les voitures des rues, à moins qu'elles ne soient nécessaires pour les services publics. Le comité sera composé de M. Parizeau, président, et de M. Messier, secrétaire. Le comité aura pour tâche de faire passer les voitures des rues d'Outremont pour un garage public.

Papineauville, 5. (D.N.C.). — On fait de grands préparatifs pour le pique-nique qui aura lieu ici dimanche prochain.

Ce pique-nique est organisé dans le but d'aider à la construction de notre hôtel de ville. De nombreuses invitations ont été lancées.

Monsieur Arthur Sauvé, chef de la police, a été nommé à la suggestion de M. Parizeau pour permettre au secrétaire de la municipalité d'enlever les voitures des rues, à moins qu'elles ne soient nécessaires pour les services publics. Le comité sera composé de M. Parizeau, président, et de M. Messier, secrétaire. Le comité aura pour tâche de faire passer les voitures des rues d'Outremont pour un garage public.

Il y a deux ou trois autres vacances qui vont probablement être remplies par le gouvernement sous peu. Le vérificateur général n'a pas été nommé. Le premier ministre a déclaré que le gouvernement se proposait de remplir cette vacance avant longtemps. Depuis la retraite de sir Eugène Fiset, le poste de sous-ministre de la défense est vacant. M. G.-J. Desbarats, autrefois sous-ministre de la défense navale, en a rempli les fonctions.

LE DR TOIMIE

Ottawa, 5. — M. le Dr S.-F. Tol-

Le Canada est Sûr de l'Avenir

LE CANADA, cherche, au milieu de nombreuses difficultés, à reprendre son allure d'après-guerre. — la dette, la dépréciation, et les dépressions commerciales sont au nombre de ces difficultés.

Partout et de toutes parts, on lui propose des remèdes de charlatans et des théories académiques. Les uns prétendent que le meilleur moyen de sortir de la dette est de s'y plonger encore un peu plus avant. D'autres voient la ruine; ils décrivent leur propre pays et se livrent à une propagande généralement malfaisante. D'autres encore cherchent un nouvel ordre social ou attendent un signe miraculeux indiquant de meilleurs jours à venir. Tous paraissent oublier ce fait que pas plus qu'il n'y avait de grand chemin conduisant à la victoire pendant la guerre, il n'y a pas non plus de grand chemin qui puisse nous conduire à la vigueur, à la confiance et à l'allégresse des anciens jours.

Il y en a qui quittent le pays dans l'espoir d'échapper aux taxes et partout ailleurs ils rencontrent les mêmes taxes. En cherchant des remèdes faciles, trop d'entre nous oublient que le seul remède et le meilleur remède est le travail, — le travail honnête, intelligent, loyal accompagné de l'épargne d'autrefois.

Il faudra pour cela du temps, il faudra de la patience et de la détermination mais il n'y a pas un Canadien qui ne sente dans son cœur que le Canada en sortira.

L'Expérience le Prouve

Jetons un regard en arrière sur le chemin que nous avons parcouru. Les colons français, retranchés de la civilisation par 3,000 milles d'océan, se trouvaient perdus dans un continent

immense, un désert, où il n'existait pas même une piste jalonnée. Ils avaient à combattre les sauvages, les froids, le scorbut, l'isolement et la faim.

En une seule génération, les Loyalistes de l'Empire-Uni ont conquis une forêt vierge, cultivé leur premier blé au milieu des souches et des débris du nouveau défrichement.

Les colons Selkirk sont venus au Manitoba lorsque la prairie n'était encore qu'un pacage à bœufs; ils ont cultivé du blé là où personne n'en avait encore cultivé et où ceux qui prétendaient connaître le pays à cette époque disaient que le blé n'y pousserait jamais. Aujourd'hui, les prairies canadiennes donnent le plus beau blé du monde.

Le Canada prend rang aujourd'hui parmi les nations les plus riches du monde, proportionnellement à sa population; l'épargne moyenne par famille est de \$800. Le commerce étranger du Canada par tête de la population atteint aujourd'hui le chiffre le plus élevé parmi toutes les nations commerciales, il est de \$192 par tête en 1922-23 alors qu'il n'était que de \$135 en 1913-14, l'année la plus florissante avant la guerre.

Occasions Nouvelles

Malgré le fléchissement qui s'est produit dans les prix sur les marchés du monde depuis la période d'avant-guerre, nos cultivateurs canadiens ont récolté, l'automne dernier, la plus grosse récolte de grain que le Canada ait jamais eue, et notre pays est devenu le plus grand pays exportateur de blé du monde; une large mesure pour l'abaissement des prix.

L'année dernière, la Grande-Bretagne, après une agitation qui a duré plus de trente ans, a supprimé l'embargo sur les bœufs venant du Canada et un commerce avantageux et presque sans limites s'ouvre aujourd'hui aux éleveurs et aux nourrisseurs canadiens.

«Le vingtième siècle sera le siècle du Canada» — il suffit pour cela que les Canadiens aient foi en leur pays.

Nous proposerons dans un prochain article des moyens pratiques de faire de l'argent sur nos fermes canadiennes.

Ayons Confiance en Notre Pays

Autorisé par publication par le Ministère de l'Agriculture
W.-R. MOTHERWELL, Ministre, Dr J.-H. GRISDALE, Ministre Délégué.

ECHOS POLITIQUES

Une réunion de conservateurs

L'ASSOCIATION NATIONALE LIBÉRALE-CONSERVATRICE, D'ÉLÉMENTS ANGLAIS, A TENU SON ASSEMBLÉE ANNUELLE, HIER, À MONTRÉAL, PRÉSIDÉE CONJOINTEMENT PAR MM. A.-J.-E. LÉONARD ET THÉO. MONTAGNE.

Bedford, 5. (S.P.A.) — Environ trois cents personnes ont assisté hier, à la réunion annuelle des membres de l'Association libérale-nationale-conservatrice du comté de Mississquoi, présidée conjointement par MM. A.-J.-E. LÉONARD ET THÉO. MONTAGNE.

Le gouvernement King a été vivement critiqué par les orateurs au nombre desquels étaient M. Rodolphe Monty, ancien secrétaire d'État, MM. John McNaughton, de Montréal, Dr Thomas Pickle et F.-X.-A. Giroux, de Sweetburg; R.-C. Wilkins et G.-P. England.

M. Monty a critiqué sévèrement l'administration King, disant que le gouvernement, depuis son avènement au pouvoir, a semé ses promesses aux quatre vents. Il n'a rien fait pour le tarif, ni pour les chemins de fer ni pour résoudre les autres problèmes du pays. Le parti libéral, dit M. Monty, a sacrifié ses principes, pour le pouvoir. L'orateur a parlé de ce qu'il appelle la duplicité et l'hypocrisie du parti libéral. Il termina son discours en portant plusieurs accusations contre le gouvernement King, exprimant ensuite l'espoir qu'aux prochaines élections, la province de Québec donnera son appui aux candidats conservateurs.

Sur la proposition du Dr Pickle, appuyé par M. H.-M. Ingalls, on a résolu de demander à M. McKeighin d'insérer dans son programme toutes les nuits au moins une centaine d'automobiles sont ainsi échouées sur les différentes rues éloignées. Il se demande si les propriétaires de ces voitures prennent les rues d'Outremont pour un garage public.

M. MURPHY CUMULE

Libérés de leurs devoirs parlementaires, plusieurs membres du cabinet ont quitté Ottawa pour s'occuper de leurs affaires personnelles. En leur absence, M. Charles Murphy agit comme ministre dans les départements suivants: travaux publics, intérieur, immigration, affaires indiennes et les mines.

NOMINATIONS PROBABLES

Ottawa, 5. (S.P.C.) — Dans les cercles officiels, on mentionne le nom de M. Charles Marcell, député libéral de Bonaventure, pour le poste de greffier du Conseil privé. Sa nomination nécessiterait évidemment une élection dans le comté de Bonaventure.

Il y a deux ou trois autres vacances qui vont probablement être remplies par le gouvernement sous peu. Le vérificateur général n'a pas été nommé. Le premier ministre a déclaré que le gouvernement se proposait de remplir cette vacance avant longtemps. Depuis la retraite de sir Eugène Fiset, le poste de sous-ministre de la défense est vacant. M. G.-J. Desbarats, autrefois sous-ministre de la défense navale, en a rempli les fonctions.

LE DR TOIMIE

Ottawa, 5. — M. le Dr S.-F. Tol-

Une étoile d'opéra lo- Tan- lac pour son réta- blissement.



MISS PEGGY MACDONALD

Miss Peggy MacDonald, 237, rue Horton, London, Ont., petite chanteuse d'opéra, est une autre dignitaire du public qui exprime sa plus profonde reconnaissance pour les avantages qu'elle a retirés de Tanlac. Miss MacDonald fait partie des Acteurs Gladie, qui ont un contrat pour l'été au Théâtre Majestic. Tanlac m'a fait tant de bien, dit Miss MacDonald, qu'il n'y a pas de limite à ma reconnaissance. Pendant trois ans, ou plus, j'avais tellement d'indigestion que, réellement, je craignais de manger et souvent je souffrais tant que je pouvais à peine aller sur la scène.

Tanlac a non seulement fait cesser mes terribles souffrances, mais il m'a fait engraisser de neuf livres. J'ai un appétit superbe, et tout ce que je mange me va parfaitement. Je désirerais pouvoir faire part de ce message avantageux à tous ceux qui souffrent comme je l'ai fait, et je serai heureuse d'en parler, personnellement, à n'importe qui.

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens.

N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 37 millions de bouteilles.

Les pilules végétales Tanlac sont le remède propre de la nature pour la constipation. En vente partout.

mie dont on annonçait mardi dernier la nomination comme président du comté d'organisation du parti conservateur, entrera en fonctions le 1er août.

M. FERGUSON A TORONTO
Toronto, 5. (S.P.C.) — M. Howard Ferguson, premier ministre, est rentré hier à Toronto. Il est, comme il a coutume de le faire depuis nombre d'années, durant les sessions, descendu au Queen's Hotel qui est devenu le quartier général du parti conservateur.

Il a reçu bon nombre de ses partisans, parmi lesquels: W.-F. Nickle, Kingston; J.-R. Cooks, N. Hastings; W.-W. Black, Addington; Charles McKee, Sudbury, et le comte Currie, de Toronto.

La composition du ministère ne doit être connue que d'ici deux ou trois jours.

Vente Hebdomadaire

3 JOURS: Vendredi, Samedi et Lundi

Garnitures de Maison

Toile à rouleaux, pure toile, fini avec rayures chaque côté, 17 pouces de largeur; valeur \$45, red. à **.29**

Solde de marquise blanche, fini avec point d'ourlet de fantaisie, 36 pouces de large. Valant .50, réduit à **.29**

Damassé blanc pour nappes, 56 pouces de large. Val. .75, red. à **.57**

Dessus de bureaux, 17 x 50 pouces, et toilettes d'oreillers, 30 x 30 pces, brodés, en imitation de toile. Valant 1.50, réduit à **.98**

Oreillers de plumes, couvertes en coutil, fleur de fantaisie, 18 x 28 pouces. Valeur 1.19, réduit à **.88**

Madras de couleur, pour rideaux et draperies, 45 pouces de large. Valeur 1.75, red. à **.98**

Soie à draperies et rideaux vieux-rose, vert, bleu et vert. 50 pouces de large. Val. 4.00. Red. à **1.88**

Velours à draperies, 50 pouces de large, vieux-rose et bleu. Valeur 3.75, red. à **2.88**

Rideaux en net Nottingham, couleur ivoire, 2 1/2 vg de long. Valeur de 6.00, réduit **3.88**

Rideaux en marquise, ivoire, fini avec dentelle et insertion, 2 1/2 verges de long. Valeur 10.00, red. à **6.00**

Couvre-Plancher

Beau choix de prélat fait sur canevas, qualité parfaite, dessins fleuris et quadrillés, 2 verges de large. Spécial, la verge carrée, ... **.49**

Linoléum de liège, première qualité, couleurs et dessins assortis, 2 verges de large. Réduit à la verge carrée, ... **.79**

Linoléum et prélat anglais, envers verni, dessins des plus jolis, pour salles à dîner et cuisines, 4 verges de large. Régulier, 1.50. Réduit, à la verge carrée, ... **.95**

Carré en linoléum faits sur canevas, dans tous les dessins qui se fabriquent. 2 x 3, réduit à **8.00**

2 1/2 x 3, réduit à **10.00**

3 x 3, réduit à **12.00**

3 x 3 1/2, réduit à **14.00**

3 x 4, réduit à **16.00**

3 1/2 x 4, réduit à **19.00**

4 x 4, réduit à **21.00**

Carpettes en Axminster, couleurs et dessins orientaux, appropriées pour salons et salles à dîner, grandeurs: 2 1/4 x 3, réduit à 27.00.

2 1/4 x 3 1/2, réduit à **33.00**

3 x 3, réduit à **39.00**

Le court du club Joliette est éclairé à la lumière électrique ce qui permet de jouer le soir.

L'ITINÉRAIRE DE GOURAUD

Le grand général français partira ce soir de Philadelphie pour Washington. Il se rendra jusqu'à San-Francisco et reviendra à New-York le 6 août.

NEW-YORK, 5. — Le général Gouraud partira ce soir de Philadelphie pour Washington où il restera jusqu'à dimanche soir. De Washington, il se rendra en automobile à Baltimore, Annapolis et Quantico, pour revenir ensuite à Washington.

Lundi prochain, il passera la journée à Buffalo et se rendra à Niagara Falls au cours de la journée.

Voici l'emploi de son temps durant son séjour aux Etats-Unis: Mardi 10 juillet: Pittsburg; 11 juillet: Columbus, O.; 12 juillet: Dayton, O.; du 13 juillet au 16 juillet: Indianapolis; le 16 juillet: départ pour Chicago; le 17 juillet: Appleton (Wisconsin); le 18 juillet: Minneapolis et Saint-Paul; le 19 juillet: Des Moines (Ia.); le 20 juillet: Kansas City; le 21 juillet: Denver; le 22 juillet: Salt Lake City; le 23 juillet: San-Francisco; le 24 juillet: Los Angeles. Il reviendra à New-York par la route du sud et s'arrêtera à Houston (Texas), la Nouvelle-Orléans, Montgomery, Macon (Géorgie) et arrivera à New-York le 6 août.

M. MILLERAND À M. HARDING

Le président de la République Française envoie un message d'amitié franco-américaine au président de la grande république voisine.

PARIS, 5 (S. P. A.). — M. Millerand, président de la République, vient d'adresser au président Harding, à l'occasion du 4 juillet, un télégramme dans lequel il déclare que "c'est avec un enthousiasme toujours renouvelé que la France s'associe de tout son cœur à l'Amérique pour célébrer l'anniversaire de son jour d'indépendance".

"Cet anniversaire, ajoute le président, rappelle les malheurs que vous avez subis pour acquérir votre liberté nationale et les souffrances que la France et les Etats-Unis ont endurés ensemble pour sauver la liberté du monde. La nation française ne pourra jamais rester indifférente aux manifestations les évoquant.

"Au nom de la France, je vous adresse, monsieur le président, avec l'espoir que l'affection mutuelle unissant nos deux peuples deviendra plus étroite et sera plus profondément sentie, l'expression de nos vœux sincères pour la prospérité de votre pays."

UNE ENQUÊTE DANS LA SARRE

Le conseil de la Ligue des nations décide de commencer incessamment une enquête sur la situation générale dans cette région.

GENÈVE, 5 (S. P. A.). — Le conseil de la Ligue des Nations a décidé de faire, au cours de la session actuelle, une enquête sur la situation générale dans la Sarre et les récents événements survenus dans le bassin. La résolution autorisant cette enquête a été adoptée à l'unanimité, y compris la France et la Grande-Bretagne.

Lord Robert Cecil, représentant la Grande-Bretagne au conseil de la Ligue des Nations, avait demandé à la réunion de mardi une enquête complète sur la situation dans la vallée de la Sarre.

Suivant lord Robert, les décrets promulgués sont dus à l'initiative du gouvernement français, bien que la commission de la Sarre ne soit responsable que vis-à-vis de la Ligue des Nations, et la Grande-Bretagne demande que les troupes françaises soient retirées de la vallée et la garnison augmentée.

Au nom de la France, M. Gabriel Hanotaux a défendu la politique de la commission et déclaré que les mesures prises dans la Sarre pendant la récente grève des mineurs étaient moins rigoureuses que celles employées par l'Angleterre elle-même dans une situation semblable.

DÉCLARATION DE M. THEUNIS

Le premier ministre de la Belgique annonce, en reprenant le pouvoir, que sa politique aura pour but de maintenir intacte l'amitié de tous les alliés. Attitude modérée mais ferme.

BRUXELLES, 5 (S. P. A.). — M. Brunet, président de la Chambre belge, en souhaitant la bienvenue au cabinet Theunis, mardi, a fait un appel émouvant à la Chambre, qu'il a engagée à présenter un front solide contre l'Allemagne. Parlant des bombes et des attentats de Duisbourg, où neuf soldats belges ont trouvé la mort, le président Brunet, qui appartient au parti socialiste, a caractérisé cet attentat comme une "lâcheté qui a soulevé l'indignation de tout le pays par sa sauvagerie".

M. Theunis a donné lecture de sa déclaration ministérielle, qui traite longuement de la politique extérieure de la Belgique, politique qui a pour but, a-t-il dit, de maintenir intacte la précieuse amitié existant entre les Alliés, afin que tous les moyens nécessaires soient mis en œuvre pour faire payer les réparations dues.

Le premier ministre a déclaré que l'exécution du traité de Versailles serait poursuivie avec modération, mais sans exclure la fermeté qu'exige la défense des droits et des intérêts de la Belgique. "Notre ligne de conduite sera basée sur ces droits et sur les décisions adoptées par les Alliés à propos des mesures à appliquer dans la Ruhr."

TEMOINS IMPORTANTS AU PROCES JUDET

MM. Paul Painlevé, René Quinton et le général Marchand déclarent qu'à leur avis Judet n'est pas un traître. On attend le prononcé du verdict vers la fin de cette semaine.

PARIS, 5 (S. P. A.). — La septième journée du procès Ernest Judet a été employée entièrement aux dépositions de témoins à décharge, parmi lesquels se trouvaient Paul Painlevé, ancien président du conseil, Messimy, ancien ministre de la guerre, Etienne et de Nalèche. Ils ont déclaré à la barre que Judet était un patriote, incapable des actes de trahison dont on l'accusait.

Lundi, Mme Hans Bossart, femme de l'artiste suisse condamné en février dernier à l'emprisonnement à vie, ne s'est pas laissé démonter par les questions des avocats. Elle a répété et maintenu avoir vu son mari et Judet en colloques avec le baron von Bomberg, alors que ce dernier était ministre d'Allemagne, en Suisse. Elle a ajouté que son mari l'avait présentée au diplomate allemand, qu'en venant témoigner, elle voulait empêcher son mari d'avoir la garde de leurs enfants, et que sa déposition contre Judet n'était qu'un incident.

Après avoir quitté la barre, la défense fit appeler quelques témoins, notamment le professeur René Quinton, président de la Ligue nationale aérienne française, qui déclara que l'innocence de son ami Judet ne faisait pas l'ombre d'un doute. Après lui, le général Marchand, le héros de Fachoda, vint déclarer: "Si je pensais que mon ami Judet est un traître, le revendiquerais l'honneur de commander le peloton chargé de le fusiller."

Ces témoins ont fait une profonde impression sur le tribunal. Les débats dureront encore plusieurs jours et le verdict ne sera rendu que vers la fin de cette semaine.

UN PROBLÈME ARDU À RÉGLER

Le premier ministre Baldwin a parlé hier aux Communes de la double taxe sur le revenu.

LONDRES, 5 (S. P. A.). — Dans un discours qu'il a prononcé hier à la Chambre des communes, le premier ministre Stanley Baldwin a fait allusion à la question de la double taxe sur le revenu comme une des questions les plus difficiles et les plus compliquées que les experts financiers aient à considérer. Il ne s'attend pas à ce que les délibérations de Genève se terminent avant l'hiver. Ce sera alors la tâche du gouvernement d'essayer de diviser la loi pour venir en aide aux contribuables de l'industrie britannique.

Le premier ministre défendit sa politique au sujet de la taxe sur les sucres. Il dit qu'il était partisan d'une plus forte production et que c'était l'unique moyen d'enrayer les variations du marché provenant d'une récolte déficitaire ou à peine suffisante.

Il regrette que la situation ne permette pas cette année une diminution sur les taxes du sucre. Il est encore prématuré de discuter le retour à l'étalon d'or, mais quant à ce qui est de la déflation, il considère qu'il est d'un intérêt primordial de tenir des prix fermes. Il combattra toute politique tendant à les faire varier.

La loi des finances a passé ensuite en troisième lecture.

M. Péret va mieux

Paris, 5 (S.P.A.). — M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés, qui était souffrant depuis plusieurs mois, a repris ses fonctions au parlement.

LETTRES DE FADETTE

3ième et 4ième série . . . 55c. franco
5ième série . . . 80c. franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du Devoir.

LA NAVIGATION

LA VISITE DE DEUX AVISOS

LE VILLE D'YS ET LE REGULUS, DE LA MARINE FRANÇAISE, ARRIVERONT À MONTREAL LE 24 AOÛT ET EN REPARTIRONT LE 4 SEPTEMBRE. ILS FERONT ESCALE À LA MALBAIE.

Nous aurons, encore cette année, la visite de l'avis français la Ville d'Ys, qui, cette fois, sera accompagnée d'une autre canonnière, le Regulus. Ces deux navires, comme on le sait, font un service de patrouille aux environs des bancs de Terre-Neuve. Ils arriveront à Sydney le 19 août prochain et ils en repartiront le 23 à destination de la vieille et toujours française capitale de Québec, où ils sont attendus pour le 24. Ils quitteront ce dernier port le 27 et se dirigeront sur Montréal pour le lendemain où ils resteront jusqu'au 4 septembre, date à laquelle ils retourneront reprendre leur service sur l'Atlantique.

Comme par les années passées, nous informons-t-on, les mathurins français seront l'objet de plusieurs réceptions tant de la part de leurs compatriotes de Montréal que des Canadiens.

C'était l'habitude que les mathurins français ne visitassent que Québec et Montréal. Afin de leur donner l'occasion de voir l'une de nos plus belles plages, il a été décidé qu'ils s'arrêteraient, cette année, à la Malbaie pour une couple de jours.

La prochaine croisière de la Ville d'Ys et du Regulus se fera sous la direction du commandant Huau.

AUX ILES HAWAÏ

La compagnie du Pacifique-Canada annonce que l'Empress of Asia partira de Vancouver le 29 juillet courant et fera escale pour la première fois, au cours du voyage, dans le port de la capitale des îles Hawaï. Le même service, ajoute la compagnie, se continuera durant tout l'hiver.

Les citoyens américains désireux de visiter cette capitale des tropiques n'auront guère besoin de passeport, dit-on, cependant que ceux des autres pays qui s'embarqueront pour Honolulu devront s'en procurer le vice-consul américain.

Dans les milieux maritimes on considère que c'est là une initiative qui a son importance vu le grand nombre de touristes qui, en hiver, visitent les îles Hawaï. Nombreux, en effet, sont les Canadiens et les Américains qui, après avoir visité le sud de la France et les côtes d'Italie, aiment également à faire un voyage à ces îles. Or, si l'on en juge par les informations demandées au sujet aux bureaux de la compagnie du Pacifique-Canada, il apparaît que plusieurs touristes feront, l'hiver prochain, le voyage aux îles Hawaï.

LE TRAFIC DU GRAIN

Nous parlons ici même hier du trafic en général effectué par la voie du canal Lachine depuis le début de la présente saison de navigation. Nous sommes en mesure d'informer aujourd'hui nos lecteurs que durant le même laps de temps 1,853,931 boisseaux de grain de plus que pour la période correspondante de l'an dernier ont été reçus dans les entrepôts du port de Montréal, et cela en dépit du fait que la présente saison de navigation s'est ouverte avec un retard de neuf jours sur celle de 1922, et que le transport du grain n'a commencé que le 7 mai.

Jusqu'à la date du 30 juin, cette année, la quantité totale de grain déposée dans nos entrepôts a été de 39,853,931 contre 38,482,583 en 1922. Ajoutons aussi qu'il y a en ce moment dans nos entrepôts environ sept millions de boisseaux de grain. Bref, nos entrepôts sont actuellement remplis à leur pleine capacité.

L'EMPRESS OF SCOTLAND

L'Empress of Scotland de la compagnie du Pacifique-Canada, est arrivée à Québec hier après-midi un peu avant trois heures, venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg. Ses passagers étaient au nombre de 195 en première classe, 153 en deuxième, 595 en troisième.

NAVIRES ATTENDUS

Le Montclair, de la compagnie du Pacifique-Canada, est attendu à Québec, samedi, vers les 6 heures du soir, venant de Liverpool et Glasgow. Font la traversée à bord de ce nouveau paquebot qui est en son premier voyage. 240 passagers de cabine et 733 de troisième classe.

Un autre navire de la même compagnie, l'Empress of Austria, est attendu à Vancouver pour le 18 juillet courant.

TEMOIGNAGES CONTRADICTOIRES

Une enquête maritime a été ouverte hier, concernant la collision survenue entre le Fanad Head et le Kamouraska, le 20 juin dernier au matin près de l'île du Bic, à environ une vingtaine de milles en haut de Pointe-au-Père.

Le point important à connaître était le degré de visibilité au moment de la collision. Or le quar-maitre du Kamouraska a prétendu, hier, n'avoir pas aperçu le Fanad Head avant qu'il ne soit à une soixantaine de pieds, alors que celui du Fanad Head a déclaré que l'autre navire était visible à un mille et demi ou deux milles.

NAVIRES DANS LE PORT

Les navires dans le port hier soir étaient au nombre de trente-deux. Voici leurs noms: *Cyrric Queen*, T. R. McCarthy Reg'd, usines Vickers. *Fanad Head*, McLean Kennedy, Ltd., hangar 13. *Canadian Squatter*, marine du gouvernement, hangar 24. *Canadian Constructor*, marine du gouvernement, hangar 25. *Canadian Engineer*, marine du gouvernement, hangar 25. *Yildum*, Thos. Harling and Son, section 47.

Canadian Harvester, marine du gouvernement, section 46. *Manchester Shipper*, Furness Withy and Co., hangar 16. *Kjelbergen*, Elder Dempster and Co., section 41.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET L'UNIVERSITÉ LAVAL

M. René Doumic explique la signification du prix de 10,000 francs pour la propagation de la langue française — Le souvenir de Max Doumic — Le monument à Mgr de Laval à Montigny-sur-Avre.

Paris, 5 (S. P. C.). — La Presse Canadienne vient d'interviewer M. René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française, au sujet du prix de 10,000 francs qui vient d'être décerné à l'Université Laval, de Québec, par l'Académie.

C'est un prix, dit-il, destiné à l'encouragement et la diffusion de la langue française à l'étranger. Naturellement, notre langue est le symbole de notre histoire, de notre tradition, de nos coutumes et de nos ambitions. Qui la parle est mieux qu'un autre à même de nous comprendre. L'Université Laval a accompli dans ce sens une œuvre utile, et l'Académie lui en prouve sa reconnaissance en lui décernant ce prix que l'an dernier elle avait décerné au Collège de Beyrouth (Syrie).

Quant à moi, personnellement, dit M. Doumic, j'aime le Canada. Mon frère Max Doumic qui fut tué pendant la guerre avait été professeur à Montréal. La France et le

Canada se sont mieux compris pendant la guerre et mon plus cher désir est que cette amitié ne fasse qu'aller en augmentant.

L'INAUGURATION D'UN MONUMENT

Paris, 5 (S. P. A.). — Un monument, oeuvre du sculpteur Henri Charlier et de l'architecte Maurice Sterez, a été inauguré hier à Montigny-sur-Avre, en l'honneur de Mgr François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec. Mgr Beaulieu, secrétaire de l'Association catholique de l'Amitié française, prononça dans une église de Paris le panegyrique de ce prélat canadien. Il mit en évidence le rôle de ce pionnier de la civilisation.

Grâce à l'obligeance du maire de Montigny-sur-Avre, un banquet eut lieu dans le parc du château, qui, autrefois, appartenait à la famille de Montmorency.

LE PUBLIC ET LES FEUX DE FORETS

Le ministre provincial des terres et forêts se déclare satisfait des résultats obtenus par la dernière campagne contre les feux de brousse.

Québec, 5. (S.P.C.). — M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, a déclaré que la campagne menée par le gouvernement pour montrer les ravages causés par les feux de forêts et que leurs causes étaient le plus souvent dus à l'imprudence des touristes, a porté ses fruits.

"Bien entendu, les mesures prises par le gouvernement et les concours que nous ont donnés les colons, ne nous ont pas à eux seuls permis de nous rendre maîtres des feux; la pluie a été notre plus utile auxiliaire, mais la mentalité de la population s'est modifiée et d'année en année la situation doit aller en s'améliorant. Le public a fini par comprendre que ces étendues de forêts menacées par les flammes finirait par être la ruine de la province et que ces millions de dollars, qui s'évaluaient en fumée ne profi-

taient à personne. Les campagnes menées par la presse nous ont également été d'un grand secours.

"Les chemins de fer et les Sociétés pour la protection des forêts, nous furent de précieux auxiliaires et aucun incendie n'a été allumé par l'imprudence de leurs hommes. L'indiction de rentrer dans les forêts a vivement impressionné les colons surtout quand ils ont vu que le gouvernement poursuivait ceux qui négligeraient de se conformer à la législation établie. Il a compris que plus aucun abus ne serait toléré. Il est évident que les pertes ont été considérables, mais les conditions atmosphériques ont été contre nous. A l'heure actuelle nous sommes persuadés que si malheureusement des incendies venaient encore à éclater nous nous en rendrions plus facilement maîtres.

LES ACCORDS SUR LE TRAVAIL

LE GOUVERNEMENT HOLLANDAIS VIENDRA PRÉSENTER LES PROJETS DE CONVENTION VOTES PAR LA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL TENUE À GENÈVE EN 1921

Le gouvernement hollandais vient de présenter à la seconde Chambre, en vue de leur ratification, les projets de convention votés par la troisième conférence internationale du travail tenue à Genève en 1921.

1. — Projet de convention concernant l'âge d'admission des enfants au travail de l'agriculture.
2. — Projet de convention assurant aux travailleurs agricoles les droits d'association et de coalition.
3. — Projet de convention étendant aux travailleurs de l'agriculture le bénéfice des lois sur la réparation des accidents.
4. — Projet de convention interdisant l'emploi de la céruse dans la peinture.
5. — Projet de convention instituant le repos hebdomadaire dans les établissements industriels.

6. — Projet de convention fixant à 18 ans l'âge d'admission des jeunes gens au travail en qualité de soutiers ou chauffeurs.
7. — Projet de convention imposant l'examen médical obligatoire des enfants et des jeunes gens employés à bord des bateaux.

Le gouvernement propose la ratification des projets mentionnés sous les numéros 2, 3, 6 et 7. En ce qui concerne les numéros 4 et 5, il propose que la Chambre autorise le gouvernement à procéder ultérieurement à leur ratification.

Enfin, le gouvernement demande à la Chambre de ne pas ratifier le premier projet de convention relatif à la fixation à 14 ans de l'âge d'admission des enfants au travail dans l'agriculture. La loi hollandaise actuelle en cette matière, qui est d'accord sur le principe énoncé par le projet de convention, en diffère d'autre part, par certaines dispositions dérogatoires qui n'ont pas, de l'avis du gouvernement, la ratification. (Communication du Bureau international du travail).

Chemin de fer National du Canada

MONTREAL — ST-HYACINTHE — NICOLET — EN VIGUEUR LE 8 JUILLET.

Le train n° 38 quittera Montréal pour Saint-Hyacinthe, Ste-Rosalie et les gares intermédiaires à 5.10 p.m., tous les jours, samedi et dimanche exceptés.

Le train n° 42 quittera Montréal à 4.20 p.m. (au lieu de 3.00 p.m.) tous les jours, dimanche excepté, pour St-Hyacinthe, Nicolet et les gares intermédiaires.

Le train n° 17 du à Montréal à 6.50 p.m., arrivera au parc Ottoburn à 5.47 p.m., les samedis et dimanches.

Pour autres détails, etc., s'adresser au bureau des billets de la ville, 230 rue St-Jacques. Tél. Main 3620 ou au bureau des billets de la gare Bonaventure. (rec.)

Retraite fermée pour jeunes gens

Ceux qui désirent prendre part à la retraite fermée qui s'ouvrira à la Broquerie le jeudi 19 juillet sont priés d'envoyer sans retard leur adhésion au R. P. Bellavance, S.J., à la Broquerie (Boucherville) ou à l'Immaculée-Conception, rue Rachel.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

Nos Magasins Fermeront le Samedi à 6 Heures (heure avancée) durant Juillet et Août

GRANDE VENTE DE PANTALONS Pour Hommes et Jeunes Gens



350 PANTALONS de travail en tweed rayé brun ou en worsted foncé à rayures plus pâles; coupe ample, confection solide. Grands: 1.89 30 à 44. Chacun.

PANTALONS en serge marine tout laine ou en tweed ou worsted de différentes nuances pâles ou foncées; 5 poches, bord uni ou relevé; toutes grandeurs; confection soignée.

PANTALONS de qualité supérieure en worsted anglais soie et laine; nuances foncées ou plus pâles à rayures; fini soigné; ces pantalons sont garantis conserver leur forme. Venez appeler votre gilet et votre veston — vous aurez ainsi un complet neuf.

3.98 8.75

Pantalons de Travail 1.95

PANTALONS en duck kaki ou blanc, 5 poches, passe-cinture; une belle occasion à

PANTALONS en flanelle tout laine blanche unie ou à rayures; ce pantalon se porte bien avec un veston de teinte foncée. — Au rez-de-chaussée. 7.45

Costumes de Bain

COSTUMES DE BAIN en jersey tout laine, pour hommes; modèle à 2 morceaux; gilet nuance marine et culotte blanche. 6.00

COSTUMES de bain en coton bleu mariné, pour hommes; modèle avec jupe à même. 1.00 ET 1.59

COSTUMES de bain tout d'une pièce, qualité tout laine; beau choix de couleurs. Prix variant de 2.98 A 4.50

COSTUMES de bain en jersey tout laine; 2 morceaux; gilet gris et culotte marine avec ceinture blanche. 4.50

VESTONS DE SPORT

VESTONS de sport en flanelle tout laine rayée rouge et blanc, bleu et blanc, cardinal et blanc. 7.50

VESTONS de sport en jersey de laine, couleurs unies: chamois, gris, vert, brun, bruyère; prix. 3.50 A 9.50

— Au rez-de-chaussée.

Raquettes de Tennis

La saison de tennis est à son point culminant; voici une vente qui sera la bienvenue parmi les fervents de ce beau sport.

RAQUETTES Wright & Ditson, Bentley et Slazenger; différentes pesantes. Ces raquettes ne sont pas des "seconds", spécial. 4.75

ETUIS à raquettes, avec pochette pour les balles. .95

PRESSE-RAQUETTE. .95

— Au deuxième.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dupuis, Directeur-Général
rue Sainte-Catherine Est, angle Saint-André et Saint-Christophe.